



Delphine Debons  
Yves Fournier

# CHACUN SON HISTOIRE

200 ans d'histoire  
en Valais





Delphine Debons  
Yves Fournier

**CHACUN**

**SON** 200 ans d'histoire  
en Valais

**HISTOIRE**



# Mot d'introduction

## **Le Valais : une histoire à part**

1815 - 2015 : deux cents ans d'histoire, ou plutôt deux cents ans d'histoires !

Car notre canton a traversé plusieurs tranches d'histoire depuis le congrès de Vienne qui a fait de lui une partie de la toute jeune Helvétie. Avant 1815 comme après, il y a eu plus « d'histoires » en Valais que dans les autres cantons, tant l'évolution du Vieux Pays fut singulière au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle.

C'est cette histoire particulière et fascinante que les auteurs du présent ouvrage retracent à travers des textes succincts et de multiples illustrations et reproductions de documents. Cette manière de procéder redonne des couleurs à notre passé et nous fait prendre conscience que ce que notre société est devenue s'est fait au prix de multiples à-coups, de conflits, de remises en question et de grandes difficultés.

Destiné à être distribué dans les écoles, ce support pédagogique saura réveiller l'intérêt de la jeunesse valaisanne pour ses propres racines. A une époque de déstabilisation généralisée des consciences, il est du devoir de l'école d'offrir des repères aux élèves. La connaissance de leur histoire, de la

géographie qui les entoure et du devenir de leurs propres valeurs sont des points de départ indispensables qui leur permettront ensuite de découvrir le vaste monde sans s'y perdre. Ce sont des balises qui les accompagneront toute leur vie.

Le Valais est entré dans la modernité à sa manière, « à la valaisanne », plus tardivement que d'autres cantons. Mais les traces qu'a laissées cette histoire peu banale sont celles qui donnent toute leur saveur à nos us et coutumes et au caractère des Valaisans. Certaines cicatrices sont toujours visibles, certaines rancœurs perdurent, mais il y a aussi, par-dessus les frontières linguistiques, politiques et sociales, la formidable solidarité des montagnards, un sentiment de communauté très fort et une fierté légitime d'être parvenus à transformer une nature a priori hostile en un petit coin de paradis. J'adresse mes vives félicitations à Delphine Debons et à Yves Fournier qui nous offrent, par cet ouvrage, un témoignage vivant de ce qui a façonné le Valais à travers les âges.

Oskar Freysinger  
*Conseiller d'Etat*

## Préface

# « L'Histoire et son écriture sont filles du temps qui s'écoule. »

« L'Histoire et son écriture sont filles du temps qui s'écoule. » Cette maxime s'applique parfaitement à cet ouvrage sur les deux derniers siècles du canton du Valais. Prendre la mesure des changements intervenus dans la vie des hommes et des femmes d'une société est le but et la fonction de tout travail historique.

Les auteurs l'ont bien compris avec leur approche habilement déclinée selon un plan mixte, chronologique et thématique, abordant les réalités cantonales sous tous les angles et dans leurs rapports à la Confédération.

A quoi bon, diront certains, une nouvelle présentation du passé valaisan ? Le passé est chose révolue, on ne peut, heureusement ou malheureusement, le faire revivre, reste à assumer l'héritage. Sans doute, mais on peut aussi changer son regard sur ce passé, mettre en valeur ou non certains aspects en fonction des expériences du présent et des attentes de l'avenir.

Les dures contraintes géographiques et économiques qui ont conditionné la société valaisanne avant et durant ces deux siècles comptent pour beaucoup dans la culture actuelle du canton. Les représentations du passé que les générations successives se sont forgées n'ont jamais été sans effets sur les défis de tous ordres qu'il a fallu relever.

L'importance de la tradition, qui n'est pas pur immobilisme, et les lentes ou brusques poussées modernisatrices s'inscrivent dans des champs de force qui caractérisent l'intégration à l'Etat national et témoignent de l'appartenance du Valais à une histoire plus vaste, européenne, voire mondiale. L'équilibre, tendu et fragile entre ces deux pôles, donne un tempo particulier et coloré à l'histoire valaisanne.

Le mérite de l'examen proposé et richement illustré de ce parcours historique est de préparer les élèves à comprendre ses sinuosités, à en saisir les constantes majeures et à y distinguer les inflexions plus conjoncturelles. Il y a là un souci didactique remarquablement maîtrisé dans l'agencement de la documentation qui donne à réfléchir et à comparer, mais on y trouve aussi une dimension véritablement civique.

En ce temps globalisé où l'on est à la recherche d'un meilleur ciment du vivre ensemble, on appréciera ce souci de confronter le passé et ses représentations aux réalités actuelles du Valais, en pleine transformation. Sous un regard distancié, mais empathique peut se lire l'aventure passionnante d'une société à l'identité bien trempée, mais non figée, ouverte aux défis à venir parce que sachant d'où elle vient.

Francis Python  
*Professeur émérite d'histoire contemporaine  
à l'Université de Fribourg*

# Table des matières

## 200 ans d'histoire en Valais

**Quelques clés // P. 4**

**Le Valais avant 1813**

**1813-1815 // P. 8**

**L'entrée dans la Confédération**

**1815-1848 // P. 12**

**En route vers la démocratie**

**1848-1914 // P. 16**

**Le long chemin vers la modernisation**

**La Première Guerre mondiale // P. 20  
et les années 1920**

**La montée des périls // P. 24  
et la Deuxième Guerre mondiale**

**De l'après-guerre à nos jours // P. 28**

**Une société en mutation**

## Le Valais en dix thèmes

**AGRICULTURE // P. 34**

**TOURISME // P. 36**

**ÉMIGRATION // P. 38**

**IMMIGRATION // P. 40**

**QUESTION OUVRIÈRE // P. 42**

**SANTÉ // P. 44**

**ÉDUCATION // P. 46**

**RELIGION // P. 48**

**PAYSAGE POLITIQUE // P. 50**

**PAYSAGE MÉDIATIQUE // P. 52**

# Quelques clés

## Le Valais avant 1813



### Relations étrangères

Dès le XV<sup>e</sup> siècle, le Valais entretient des rapports étroits avec les cantons confédérés, notamment avec Berne, Uri, Schwyz et Unterwald. Un réseau de relations politiques et économiques est également tissé avec les Etats européens. Le Valais importe, exporte et est un lieu de transit grâce à ses cols. En outre, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, il nourrit des liens réguliers avec certains Etats par le service étranger, soit l'engagement de militaires valaisans dans leurs armées. ❶

Au Moyen Age, l'évêque de Sion et les comtes de Savoie se partagent le territoire valaisan. L'évêque contrôle d'abord la région allant de Martigny au glacier du Rhône. Pour sa part, la maison de Savoie qui règne sur le Chablais essaie à plusieurs reprises, mais sans succès, d'imposer sa domination à l'ensemble du Valais. Son avancée sera arrêtée à la Morge de Conthey en 1392.

Dans le Valais épiscopal, apparaissent des communes, territoires gérés par des familles nobles. Elles deviennent toujours plus importantes au cours du XIII<sup>e</sup> siècle. Afin de défendre leurs droits et leurs possessions, elles se réunissent en communautés régionales : les « **dizains** ». Au nombre de sept dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, ils s'allient avec l'évêque de Sion et participent activement à la vie politique.

### Le pouvoir civil aux dizains

Le pouvoir temporel – politique, administratif, judiciaire – du prince-évêque de Sion est de plus en plus limité. Dès la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les **dizains** s'imposent comme les véritables tenants du pouvoir civil. L'évêque doit renoncer définitivement à sa souveraineté même s'il conserve des droits honorifiques. En 1613, le Valais devient la République des sept dizains. ❷

En 1475, alliés à Berne, les **dizains** et l'évêque repoussent les troupes savoyardes jusqu'à Saint-Maurice. Au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, ils gagnent encore des territoires en direction du lac Léman : la frontière est fixée à la Morge de Saint-Gingolph. Les territoires du Bas-Valais ont alors le statut de sujet. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils font toujours plus entendre leur mécontentement quant à leur situation. Ce n'est toutefois qu'en 1798 qu'ils feront leur révolution et proclameront leur indépendance.



**Navigation dans la carte du Valais de 1768**

Cette carte de 1768 montre bien la séparation entre les dizains du Haut et ceux du Bas, située à la Morge de Conthey. Les expressions « le Haut » et « le Bas », dans les textes relatifs à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, désignent des espaces différents par rapport à aujourd'hui. ③

*Les Alpes sont au cœur du dispositif de conquête de l'Italie par la France. Napoléon envahit le Valais en 1798 pour s'assurer le passage des cols, le Simplon surtout, mais aussi le Grand-Saint-Bernard. L'artiste genevois Edouard Castres illustre ici le passage de l'armée napoléonienne par ce col en mai 1800. ④*



### Le Valais français

Depuis 1792, la France révolutionnaire est en guerre contre l'Autriche – puis contre la Prusse – qui défend des positions d'**Ancien Régime**. En 1797, le général Napoléon Bonaparte va de succès en succès : il conquiert l'Italie du Nord et vainc ainsi les Autrichiens auxquels il impose un traité de paix. En 1798, à la suite de l'intervention militaire française, la Suisse devient la République helvétique et le Valais y est incorporé. Ce dernier est très convoité par Napoléon, avant tout pour le col du Simplon, mais aussi pour celui du Grand-Saint-Bernard, qui sont des passages stratégiques vers l'Italie. Dès 1801, le Valais est occupé par la France, puis séparé de la République helvétique l'année suivante pour devenir une république indépendante jusqu'en 1810, date à laquelle il est intégré à l'Empire français sous le nom de Département du Simplon.

- **Janvier-avril 1798**  
République valaisanne après l'indépendance du Bas-Valais
- **Avril 1798**  
Canton de la République helvétique
- **Novembre 1798**  
Occupation française
- **Août 1802**  
République indépendante
- **1810**  
Département du Simplon de l'Empire français
- **1813**  
Entrée des Alliés contre Napoléon en Valais

Les différents régimes  
de cette période ⑤



Napoléon marche sur la carte du Valais, territoire stratégique qui lui offre un accès vers Milan. En créant la République helvétique, il neutralise les aristocrates et les partisans de la Révolution, assurant ainsi sa domination. Cette caricature, intitulée « La balançoire politique », a été publiée à Londres en 1802 par l'artiste suisse David Hess. ⑥

# 1813-1815

## L'entrée dans la Confédération

### Sauve qui peut !

Le 26 décembre 1813, à 3 heures du matin, le préfet du département du Simplon, Claude-Philibert Barthelot de Rambuteau, prend la fuite par le chemin de la Forclaz et le col de Balme pour rejoindre la vallée de Chamonix. ❶



Les puissances alliées contre l'Empire napoléonien gagnent la bataille de Leipzig en octobre 1813. Le 28 décembre, elles pénètrent en Valais, alors intégré à l'Empire sous le nom de Département du Simplon. Le territoire est placé sous le contrôle de l'armée autrichienne et redeviendra officiellement indépendant le 30 mai 1814 à la signature du Traité de Paris qui marque la fin de l'Empire.

Le destin des Valaisans se trouve entre les mains de puissances étrangères... et ils sont incapables de faire preuve de solidarité. Des conflits internes éclatent. Le Haut-Valais espère regagner son indépendance et son pouvoir sur l'ensemble du territoire. L'Ancien Régime lui convenait parfaitement ! Et pour cause, les dizains du Haut étaient alors libres et gouvernaient ceux du Bas, considérés comme des pays sujets jusqu'en 1798.

Mais le Bas-Valais ne l'entend pas ainsi. Il ne souhaite pas perdre une partie des acquis amenés par la Révolution française et le régime napoléonien. Sa liberté est précieuse ! Et elle commence par l'égalité politique avec le Haut. Les communes rurales du Valais central adoptent aussi cette position, pour s'opposer aux villes de Sion et de Sierre.

### Pas bien malin !

Le colonel von Simbschen, stationné en Valais, a reçu une lettre datée du 2 mai 1814 lui indiquant la décision des ministres alliés sur le sort du Valais. Ce n'est qu'une fois en Italie, une semaine plus tard, qu'il s'aperçoit qu'il a oublié de la transmettre et l'a emportée dans ses bagages. Avec la poste de l'époque, la lettre ne sera de retour en Valais que le 25 mai. ❷



### Ça, c'est dit !

« Comment voulez-vous que je continue à agir en faveur d'un peuple si peu disposé à contribuer au bonheur de sa liberté ? » explique, dépité, le colonel Joseph-Franz von Simbschen qui assure la liaison en Valais pour les Alliés. ❸

## Les Alliés ?

Les puissances alliées, qu'on appelle aussi coalisées, sont l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre, la Suède et la Russie. Elles se sont unies pour arrêter l'expansion de l'Empire napoléonien.



Les Alliés quittent le Valais le 11 mai 1814, laissant au gouvernement provisoire le soin de gérer le territoire. Avant de partir, comme le Bas et le Haut n'arrivent pas à se mettre d'accord, ils décident qu'il doit être incorporé à la Confédération helvétique. La **diète** fédérale accepte la demande d'adhésion du Valais, à condition que le futur canton adopte une constitution validée par les Alliés et par elle-même. Les deux parties du canton n'arrivent toutefois pas à trouver un terrain d'entente. L'anarchie règne et, à deux reprises, en décembre 1814 puis en février 1815, le Bas menace de faire sécession en réunissant son propre gouvernement. Le conflit paraît alors insoluble.

Un événement extérieur va pourtant pousser les Valaisans à trouver un terrain d'entente. En mars 1815, Napoléon Bonaparte tente de reprendre le pouvoir en France. Le Bas comme le Haut craignent plus que tout de se voir une nouvelle fois rattachés à la France. La situation les pousse donc au compromis afin d'assurer leur intégration à la Suisse. Ainsi, le 12 mai 1815, la constitution valaisanne est acceptée. L'acte officiel de réunion à la Confédération peut être signé le 4 août 1815.



*Rien de tout ce que les monarques alliés ont une fois résolu pour le bien de la Suisse et le vôtre ne doit vous paraître douteux. [...] Aujourd'hui, enfin, que le dernier projet du nouveau pacte fédéral vient de passer en loi, le Valais ne tardera pas d'être appelé à convenir définitivement avec les Confédérés des conditions et termes de sa réception. Votre constitution devrait donc être achevée dans ce moment [...] S'il a existé quelque différence d'opinions sur la proportion des dizains dans le Haut et le Bas-Valais, [...] il faut espérer qu'elle n'existe déjà plus, en tout cas, Messieurs, nous vous tendons la main pour vous accorder, en tant que besoin, avec cette équité que tant d'autres cantons ont reconnu faire le caractère sacré de nos bons offices.*



*Lettre des ministres des trois puissances alliées au gouvernement provisoire du Valais, Zurich, 12 septembre 1814. ④*

*Les Alliés décident la constitution de treize dizains – 5 pour le Haut, 5 pour le Bas et 3 dizains centraux. Il s'agit d'une solution de compromis entre les revendications du Haut et du Bas. Les treize étoiles du drapeau valaisan représentent cette nouvelle répartition territoriale. ⑥*



## Et pendant ce temps, en Suisse ?

C'est un peu comme en Valais. Les dix-neuf cantons formant alors la Suisse ne parviennent pas à s'entendre sur un nouveau mode d'organisation. Les Alliés leur proposent de se réunir pour signer un nouveau pacte. Il ne faudra pas moins d'un an et demi de discussions et de disputes pour y arriver. Ce sont des rumeurs sur la création d'un royaume d'Helvétie, géré par un prince allemand, ou encore sur la dissolution de la Confédération qui font peur aux cantons. Un nouveau pacte fédéral est signé le 12 septembre 1814 et l'intégration de trois nouveaux cantons est acceptée : le Valais, Neuchâtel et Genève. Ce n'est qu'une année plus tard pourtant que tout cela devient officiel ! ⑤



# Vereinigungs. Akte

In der Ausführung der Besatzungs-  
folgenrechtskraft barockt unter dem 12. in  
Frankenmont 1814. dasselbe hat in der  
Togaform der Republik Wallis einzunehmen,  
willigen, sind dieselben als Canton in  
der Besatzung. Einvernehmlich, und  
für notwendig erachtet, dass alle  
Vereinigung nicht länger ungenügend,  
sollte für beide Teile gleich, vorbesten-  
det sind gemacht ist, der fast fast-  
finden gegenständig bescheidenen  
Frankenmonten Vorstellern, die  
eine völlige Gemeinschaft der Einvernehm-  
lich und Interessen immer mehr zu befestigen,

zugaben der beiderseitigen Besoll-  
müßigkeiten, nämlich:

Im Namen der Ausführung der  
Besatzungsfolgenrechtskraft der  
Gesetzgebenden Herren:

Frederic von Müllinen, Anwalt  
der Stadt und Republik Bern, und  
Gesandter dieses Bundes auf der ge-  
meinvernehmlichen Ausführung, und

Simon von Müllinen, Anwalt  
der Stadt und Republik Luzern,  
und Gesandter dieses Bundes auf der ge-  
meinvernehmlichen Ausführung.

und im Namen der Republik  
Wallis, der Gesetzgebenden Herren:

Baron Eustachy von Hockalper  
geborener Linder, Bürgermeister und  
Michael Dufour geborener Bruns,  
Rath und einflussiger Groß. Richter  
beim obersten Gericht.

Langenigen Vereinigungs. Akte

# Acte de réunion.

La Diète de la confédération  
Suisse, ayant déjà le 12. Septembre  
1814. résolu d'acquiescer à la  
demande de la République du  
Valais d'être reçue, comme Canton  
dans la confédération, et jugeant  
convenable de ne pas différer plus  
long temps cette réunion définitive,  
avantageuse aux deux parties, et  
faite pour renforcer par une  
entière communauté de destinées  
et d'intérêts les sentiments  
d'affection qui les unissent  
depuis des siècles;

Les fondés de pouvoirs respec-  
tifs, savoir

Au nom de la Diète de la confé-  
dération Suisse, Messieurs:

Frederic de Müllinen, avoyer  
de la ville et République de  
Berne, et Député de cet Etat à la  
Diète Suisse - et

Vincent de Rüttimann, avoyer  
de la Ville et République de  
Lucerne, et Député de cet Etat  
à la Diète Suisse;

et au nom de la République  
du Valais, Messieurs:

le Baron Gaspard Eugène de  
Hockalper ancien Grand-Baillif  
et Michel Dufour ancien conseiller  
d'Etat, grand Juge actuel au  
Tribunal suprême.

ont conclu et signé l'acte

## Art. 1.

In Republick Wa-  
lanton in der Besatzung  
notenpflicht ungenügend  
sich dem Bund und dem fast  
und ist der 20. Punkt.

## Art. 2.

Der Canton Wallis  
Bestimmungen der Bundes-  
tag, und es ist demselben  
unter dem Namen der  
Besatzung folgen.

## Art. 3.

Es stellt sein contingent  
notigen Armee, in der  
übigen Bundes ungenü-  
gend von gewag. Al-  
hundert Tausen der ge-  
wöhnlich, nur walzen  
auf eine nicht festgesetzt  
das contingent zwölf  
unfest Mann beitragen,

## Art. 4.

In Zürich ist der be-  
sonnigen Lage der  
Wolke und der vielfach  
bestanden der 1798  
dieselben betreffen fast  
Besatzungsfolgenrechts

de réunion dont la teneur suit :

Art. 1.

La République du Valais est reçue dans la confédération suisse en qualité de canton. Elle prend rang après le canton de Vaud et est le vingtième des Etats de la Suisse.

Art. 2.

Le canton de Valais accède à toutes les dispositions du pacte fédéral qu'il sera appelé à jurer à l'instar des autres Etats de la Suisse.

Art. 3.

Il fournit à l'armée fédérale son contingent dans la proportion adoptée pour tous les cantons à raison de deux hommes sur cent âmes de population, ce qui fait, sur soixante quatre mille âmes un contingent de mille deux cent quatre vingt hommes.

Art. 4.

La confédération suisse ayant égard à la situation économique peu aisée du Peuple du Valais et aux maux qui ont pesé sur lui en 1798 et dès lors, consent à régler son contingent

sur son contingent en argent à un taux moyen entre ceux des cantons de la première et de la seconde classe, et à le fixer à neuf mille six cent francs de Suisse. Par cette disposition et par celle de l'article précédent, il n'est toutefois pas préjugé à la révision des contingents réservée par l'article 3 du pacte fédéral.

Art. 5.

Par la ratification du présent traité, la réunion sera achevée et définitivement arrêtée à perpétuité.

Ainsi fait et signé à Zurich le 4. Août de l'an mille huit cent et quinze 1815.

Art. 5.

Ainsi fait et signé à Zurich le 4. Août de l'an mille huit cent et quinze 1815.

Ainsi fait et signé à Zurich le 4. Août de l'an mille huit cent et quinze 1815.



Niklaus Friedhofen Präses  
Präsident des Rath und  
Republik Bern.



Casus fignus Notarius  
Notarius des Cantons



Werny von Rüttimann  
Präsident des Rath und Republik  
Luzern.



Michel Dufour  
Député du Valais

# 1815-1848

## En route vers la démocratie

La chute de Napoléon met fin à l'avancée des idées révolutionnaires, en Suisse comme en Europe. Partout, on observe un retour à certaines idées d'**Ancien Régime**. On appelle cette période la « Restauration ».

La Constitution valaisanne de 1815 va dans ce sens. Elle restreint les libertés individuelles et favorise une partie de la population : dans le système oligarchique mis en place, seules les grandes familles aristocratiques, très attachées à leurs privilèges, à la tradition et à la religion, peuvent accéder aux fonctions publiques. Ces « conservateurs » sont ainsi assurés du soutien de l'Eglise. Et elle a son mot à dire jusque dans les décisions politiques : l'évêque dispose en effet de quatre voix à la **diète**, comme chacun des treize **dizains**.

Le pouvoir de l'Etat cantonal est encore très limité. Ce sont avant tout dans les **dizains**, et dans les communes, que les décisions se prennent. Très attachés à leur indépendance, ils ne sont pas toujours bien disposés à appliquer les lois édictées par l'Etat.



*Soldats d'infanterie valaisanne en poste près de Sion, entre 1819 et 1827. ②*



### Un canton suisse ?

Le pacte fédéral de 1815 ne fait pas de la Suisse une véritable nation. C'est plutôt un pacte d'alliance. Les cantons, qui restent souverains, acceptent de s'entraider pour assurer leur sécurité. La Confédération ne peut pas, par exemple, intervenir dans les affaires d'un canton sans que celui-ci le demande. Elle n'a donc pas beaucoup de pouvoir. Le pacte va dans le sens de la « Restauration ». Les principes d'égalité et de liberté sont restreints et la religion reprend sa place au cœur de la société. ①



### Y a qu'eux

A Brigue, la grande famille aristocratique est représentée par les von Stockalper de la Tour, descendants de Gaspard, grand homme politique et entrepreneur du XVII<sup>e</sup> siècle. Les quatre hommes de la famille occupent durant cette période deux tiers des fonctions politiques du dizain. Ailleurs aussi, une ou deux familles et leurs alliés ont un quasi-monopole sur la vie publique. ③

Dans ce système, le Haut a toujours plus de poids que le Bas. Celui-ci doit donc continuer la lutte : il demande une représentation à la **diète** qui soit proportionnelle à la population des **dizains** et une plus grande égalité entre les différentes classes de la population. Des personnalités appartenant à l'élite des **dizains** du Bas défendent ces positions. Dès 1820, ces « libéraux » sont au pouvoir à Monthey et à Martigny.

En 1826, la **diète** veut renforcer encore l'**oligarchie** et la domination des **dizains** du Haut. Cette fois, c'en est trop pour le Bas ! Des troubles éclatent, qui prennent de l'ampleur en 1831. Ils ont des causes politiques, mais aussi économiques. Le canton traverse une période très difficile depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si la majorité de la population vit d'une agriculture de subsistance, une classe de petits commerçants et artisans existe également. Les lois en place lui laissent toutefois peu de possibilités de se développer.

Entre 1833 et 1840, le malaise s'amplifie. Impossible pour le Bas et pour le Haut de s'entendre sur le système politique qu'ils souhaitent pour le Valais et sur le pouvoir à donner à l'Etat fédéral. En 1833, le Bas défend les projets voulant faire de la Suisse une nation qui garantisse les libertés et protège les droits de chacun; le Haut-Valais menace au contraire de quitter la Confédération si elle prend trop de pouvoir.

### Ça vient d'ailleurs

En 1830, en France, a lieu la « Révolution de juillet » : le peuple s'est soulevé contre la Restauration. Les idées révolutionnaires arrivent jusqu'en Suisse. En quelques mois, douze cantons renversent les restaurateurs pour donner le pouvoir aux libéraux. C'est ce qu'on appelle la « Régénération ». ④

### Pas très juste ?

Dans le système de 1815, le Bas-Valais dispose de

**35%** des voix à la **diète** alors qu'il représente environ **55%** de la population. Par contre,

lorsqu'il s'agit de charges militaires, les calculs tiennent compte du nombre d'habitants par dizain ! Le Bas est encore perdant puisqu'il doit donner plus. ⑤



*Après leur défaite en 1840, les troupes haut-valaisannes se soulèvent contre leurs chefs. A la recherche de l'un d'eux, Louis de Courten, les soldats pénètrent dans sa maison à Sierre. Ils n'y trouvent que son frère, Pierre. Bien qu'il n'ait pas participé au conflit, il est assassiné. ⑥*

### C'est la baston à Martigny !

Les députés du Bas doivent se réunir à Martigny, le 11 avril 1833, pour discuter de la révision du pacte fédéral. Une foule d'opposants venus des villages de l'actuelle Martigny-Combe les attendent, munis de bâtons, de sabres, d'outils agricoles. L'attaque est brutale. Cet événement est resté dans l'histoire sous le nom de « bastonnade de Martigny ». ⑦

Petit à petit, l'idée d'une démocratie plus égalitaire fait son chemin, même parmi les conservateurs : la **diète** accepte la représentation proportionnelle en 1839, mais le vote est contesté par les députés du Haut. Cette crise débouche sur une guerre civile. Le Haut-Valais est vaincu, notamment lors de combats à Evolène et près de Bramois, et doit reconnaître le gouvernement libéral en avril 1840.

Le pays ne reste pas longtemps uni ! Les conservateurs s'opposent au gouvernement, alors que certains libéraux le trouvent trop modéré. Ces derniers, que l'on appelle bientôt les « radicaux », veulent un changement fondamental du régime politique : démocratie directe, extension des droits populaires, séparation claire entre l'Eglise et l'Etat.

En 1843 déjà, les conservateurs reprennent le dessus. Même les dizains d'Entremont et de Saint-Maurice votent pour eux ! Cela provoque la colère des radicaux qui créent le Comité de Martigny pour la défense de la cause libérale. Les deux camps marchent sur Sion, les armes à la main. Les conservateurs repoussent les radicaux jusqu'au pont du Trient à Vernayaz où ils sont pris en embuscade. Le Bas capitule et une nouvelle constitution est votée.

### Ah bon ?

En 1841, le gouvernement radical du canton d'Argovie décide la fermeture de huit couvents. En faisant cela, il ne respecte pas le pacte fédéral qui protège les ordres religieux dans son article 12. Cette affaire va diviser la Suisse, et le Valais. Plus les radicaux dénoncent la forte influence de l'Eglise sur la société et sur le pouvoir civil, plus les conservateurs s'attachent à la défendre. <sup>10</sup>

### Muselés !

Au retour des conservateurs, les libéraux et les radicaux sont écartés, muselés, parfois même poursuivis. Des tribunaux d'exception jugent les délits politiques et la liberté d'expression est restreinte. <sup>11</sup>

Le combat du Trient d'après une gravure de 1855. <sup>12</sup>



*Que les hommes de tous les dizains, oubliant de funestes préventions, nées de l'erreur et de coupables suggestions, tendent à leurs concitoyens la main de la réconciliation et ne voient plus en eux que des amis et des frères. Datons désormais du 13 avril 1840. Ce jour ouvre une ère nouvelle de confiance réciproque, d'estime mutuelle, de vœux et de travaux communs.*



Extrait de la proclamation du Conseil d'Etat du 13 avril 1840. <sup>8</sup>

### L'arnaque !

En 1839, dans le Haut-Valais, lors de la votation sur la nouvelle constitution cantonale, 10 385 « non » ont été dénombrés pour 0 « oui »... Ce chiffre dépasse le nombre de votants inscrits ! La **diète** fédérale a annulé le vote. <sup>9</sup>



## Guerre du Sonderbund – Suisse 1847 ⑬

- Cantons soutenant le gouvernement fédéral
- Ligue du Sonderbund
- Cantons neutres

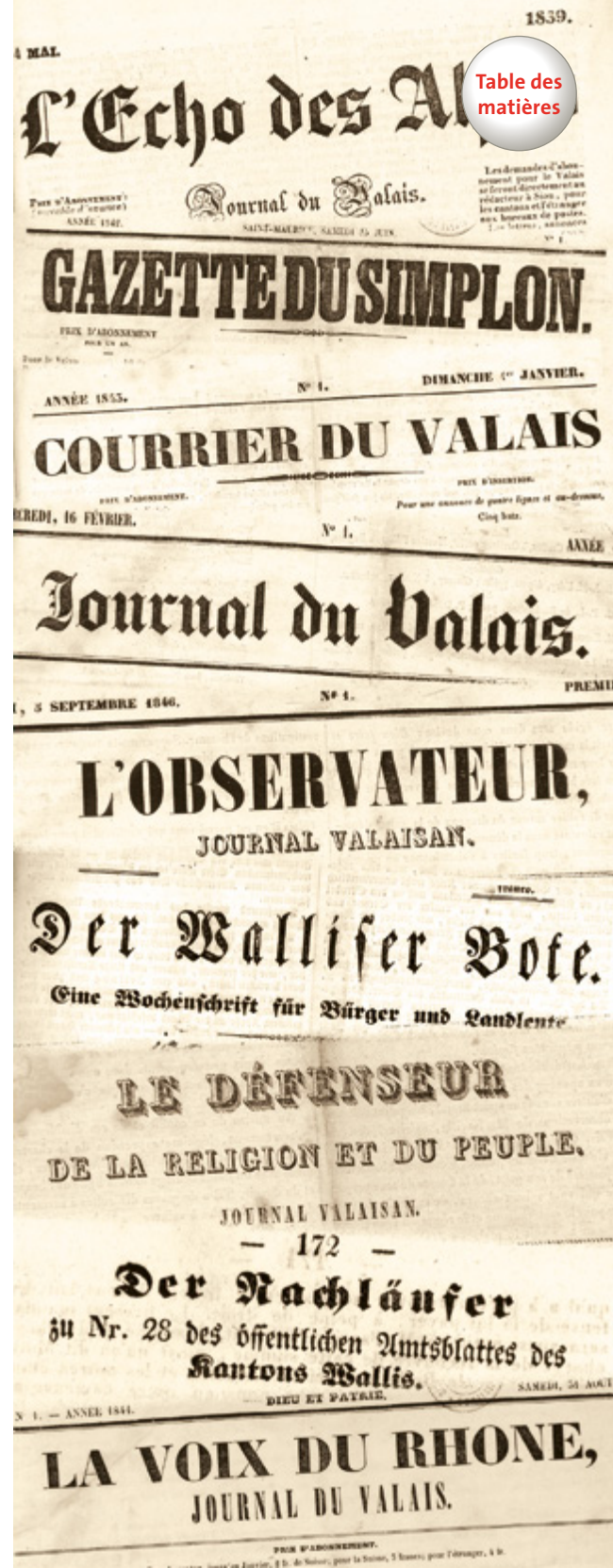


En Suisse, depuis 1830, des gouvernements radicaux sont en place dans plusieurs cantons. Face à cette situation, les cantons conservateurs, de tradition catholique, craignent pour leur sécurité. Pour défendre leurs intérêts communs, ils fondent en décembre 1845 une alliance séparée (*Sonderbund* en allemand) à laquelle le Valais adhère. Deux ans plus tard, la Diète fédérale demande sa dissolution; la ligue est jugée anticonstitutionnelle. Le refus de céder de la part des cantons catholiques conduit la Suisse à la guerre civile. Appelée Guerre du Sonderbund, elle éclate début novembre et sera réglée en quelques semaines. Le Valais capitule le 29 novembre 1847, sans que les armées combattent.

C'en est fini de l'Ancien Régime. Les radicaux sont au pouvoir, en Suisse comme en Valais, et la Suisse moderne va naître avec la constitution de 1848.

*Les libéraux jugent que le peuple doit être informé de ce qui se passe dans le canton au niveau politique. Ils créent un journal en 1839, les conservateurs font de même, et ainsi de suite.*

*La presse écrite est née en Valais! Jusqu'en 1848, neuf titres – souvent éphémères – vont paraître, couvrant diverses tendances. Les attaques des uns contre les autres sont souvent virulentes. Les gouvernements qui se succèdent condamnent les abus, de manière parfois partielle. ⑭*



# 1848-1914

## Le long chemin vers la modernisation



Ouvriers de la fabrique  
chimique de Monthey,  
1904. ①

### Du déjà-vu ?

La constitution cantonale de 1848 est une œuvre des radicaux. Les conservateurs n'ont pas eu leur mot à dire. Ils ont été totalement écartés des débats. S'ils avaient participé, certaines décisions limitant le pouvoir de l'Eglise catholique n'auraient sans doute pas été adoptées. On se rappelle qu'en 1839 les conservateurs avaient aussi empêché les libéraux et les radicaux de donner leur avis sur la constitution. ②

Au pouvoir depuis décembre 1847 en Valais, les radicaux souhaitent créer un Etat moderne qui assure plus de libertés et d'égalité. Tout est à inventer; la tâche est gigantesque.

En janvier 1848, la nouvelle constitution cantonale introduit le **suffrage universel** pour l'élection au Grand Conseil et le droit d'**initiative** populaire. Les libertés de la presse, de commerce et d'industrie sont garanties et le pouvoir de l'Etat est renforcé par rapport à celui des communes. Les bases d'une administration cantonale sont posées.

Les changements ne sont toutefois pas aussi considérables qu'il y paraît. Les radicaux s'endorment un peu sur leurs lauriers. Une fois au pouvoir, ils favorisent surtout les gens de leur parti. La corruption gangrène le gouvernement qui n'a pas toujours les moyens de ses ambitions. Le canton est ruiné. Il doit payer d'importantes réparations à la Confédération à la suite de la défaite des cantons catholiques lors de la guerre du Sonderbund.

La société valaisanne reste majoritairement paysanne et son niveau d'éducation est très faible. L'industrie, cheval de bataille des radicaux, peine à se développer. Afin de se donner davantage les moyens de moderniser le canton, le gouvernement souhaite percevoir plus d'impôts. Mais les citoyens l'acceptent mal et les radicaux perdent des voix.



### La Suisse moderne

Une nouvelle constitution fédérale est également adoptée en 1848. La Suisse n'est plus une alliance entre des Etats souverains, mais un Etat fédéral fondé sur la **démocratie représentative**: l'**Assemblée fédérale** et le **Conseil fédéral** sont institués. Même si les constitutions cantonales doivent respecter les dispositions fédérales et instaurer un régime démocratique, les prérogatives de la Confédération sont cependant encore très limitées. Ce n'est qu'avec la constitution de 1874 qu'elles s'étendent. La démocratie devient alors semi-directe (**référendum législatif**), puis directe en 1891 (droit d'**initiative**). Le Valais vote contre les deux révisions constitutionnelles, surtout parce qu'elles limitent le pouvoir de l'Eglise catholique. ③

Les conservateurs sont de retour au gouvernement dès 1857. Désormais plus ouverts aux idées nouvelles, ils concrétisent certains projets imaginés par les radicaux et permettent ainsi une première modernisation du Valais. Malheureusement, les finances de l'Etat ne suivent toujours pas. Le canton vit grâce à des emprunts faits auprès de la Banque cantonale du Valais, créée en 1856. Ce système s'effondre au début des années 1870 lorsque la banque fait faillite. De 400 000 francs en 1857, la dette de l'Etat est alors passée à 5 millions! Le Conseil d'Etat, responsable de ce fiasco, doit démissionner.

Le Valais va souffrir durant plusieurs décennies de la faillite de la Banque cantonale. Il poursuit pourtant son développement économique et social... à petits pas d'abord, parfois même à reculons, contraint par son appartenance à la Confédération dont il doit respecter la constitution et les lois.

### La première marche du podium

Malgré le scandale de la Banque cantonale, les conservateurs restent au pouvoir. Leur influence est alors écrasante : ils représentent les trois quarts environ des électeurs. Une partie d'entre eux créent le parti démocrate-chrétien (PDC) en 1970. Il reste de nos jours la première force politique du canton, même si le partage du pouvoir avec les autres partis politiques est désormais acquis. ❶

### Une fraude ?

En 1870, la Banque cantonale du Valais est présidée par le conseiller d'Etat conservateur Alexis Allet, homme fort de la politique cantonale. La gestion de la banque est hasardeuse, voire frauduleuse. La plupart des prêts sont accordés sur seule signature d'Alexis Allet alors que la méthode n'est pas légale. Beaucoup de débiteurs ne peuvent pas rembourser et la banque ne peut plus assurer les emprunts de l'Etat, ce qui entraîne sa faillite. La Banque cantonale du Valais en activité aujourd'hui est fondée en 1917. ❷

*Billet émis par la Banque cantonale du Valais portant notamment la signature d'Alexis Allet, 1856. ❸*



### Au revoir la Suisse

En Suisse comme dans le reste de l'Europe, l'émigration devient un phénomène de masse dès les années 1850. Elle connaît une forte hausse entre 1870 et 1890, avec une vague très importante de départs entre 1882 et 1885. Beaucoup partent parce que leur situation en Valais est précaire et qu'ils souhaitent l'améliorer. Durant la première vague d'émigration, ce sont souvent des paysans qui ne souhaitent pas devenir ouvriers pour compléter leurs revenus. Ils veulent vivre de la terre et espèrent qu'en Amérique ils pourront le faire. ❹

*Arrivée d'une nouvelle locomotive  
au Bouveret, 1886. ⑧*



### La classe mondiale !

Les sites des trois grandes entreprises industrielles qui ont participé au développement économique du Valais sont encore en activité aujourd'hui et font partie de multinationales importantes : la Société des Usines de Produits chimiques de Monthey (1898), devenue la Ciba, puis un « site stratégique » du groupe Syngenta; Aluminium-Industrie AG (1908) à Chippis, devenue Alusuisse en 1963, et aujourd'hui divisée entre Novelis et Constellium après plusieurs changements de nom et restructurations; la Lonza (1897), installée à Gampel puis à Viège, devient un groupe international spécialisé dans l'industrie chimique et biotechnologique, avec siège social à Bâle. Il emploie en 2012 11000 personnes dans le monde. ⑨



*Construction de la centrale hydroélectrique de la Navizence à Chippis par Aluminum-Industrie AG, entre 1904 et 1911. ⑬*

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le canton change peu à peu de visage. L'économie se diversifie : l'agriculture reste très nettement majoritaire, mais l'industrie et le tourisme – qui a pris son envol dans les années 1860 – se développent. La société connaît une première mutation : certains paysans deviennent également ouvriers; la mobilité entre la plaine et la montagne se renforce; le nombre d'étrangers augmente et les premières grèves ouvrières ont lieu.

L'industrialisation et le monde ouvrier font peur aux conservateurs valaisans qui mettent surtout en valeur l'activité agricole.

*L'arrivée du train en Valais permet une plus grande mobilité. Il facilite également le transport de marchandises et le développement touristique. Dans le même temps, le réseau routier se développe. ⑩*

**1859**

Inauguration ligne  
Bouveret-Martigny

**1860**

Arrivée à Sion

**1868**

Arrivée à Sierre

**1878**

Arrivée à Brigue

**1890-1891**

Viège-Zermatt

**1898**

Train à crémaillère  
jusqu'au Gornergrat



*En septembre 1860, le Rhône déborde à plusieurs endroits de la plaine provoquant de nombreux dégâts. Il devient impératif d'améliorer son endiguement pour éviter ce type de catastrophe.*

*De 1863 à 1894 est entreprise la première correction du Rhône. Améliorer la gestion du fleuve est un souci permanent. Les travaux permettent de mieux protéger les voies de communication et de gagner des terres cultivables.* <sup>(11)</sup>

Raphaël Ritz, *Correction du Rhône près de Rarogne*, 1888.

Deux nouveautés favorisent cette première modernisation du Valais : d'une part, la construction du chemin de fer qui place le canton sur les axes internationaux et facilite ses échanges avec le reste de la Suisse ; d'autre part, les progrès réalisés dans l'utilisation de l'électricité dans les années 1890. On se rend compte que le canton peut être un grand producteur d'énergie grâce à ses nombreux cours d'eau. De plus, le faible coût de la main-d'œuvre motive certains industriels à s'implanter dans la vallée du Rhône.

En 1914, le Valais est en bonne voie pour rattraper le retard qu'il avait pris sur le reste du pays.

La première  
correction du  
Rhône (mini-  
documentaire)



*C'est dans les régions proches des grands sommets alpins (le Cervin et le Mont-Blanc) que se développent les premières stations touristiques valaisannes : en 1851, l'Auberge de la Tête-Noire, dans la vallée du Trient, est transformée en hôtel ; l'année suivante, un hôtel est construit à Zermatt ; en 1857, à Champéry. Le chemin de fer donne un coup de fouet au tourisme et son développement s'accélère dès 1890.* <sup>(12)</sup>

1906

Tunnel du Simplon  
de Brigue à Iselle

1906

Martigny-Châtelard

1907-1908

Aigle-Monthey-  
Champéry

1910

Martigny-Orsières

1911

Sierre-  
Montana-Crans

1913

Tunnel du  
Lötschberg

# La Première Guerre mondiale et les années 1920



## Toujours neutre ?

Il est difficile de rester neutre au milieu d'une Europe en guerre et lorsqu'on craint d'être envahi. La neutralité économique pose notamment problème à la Suisse, car elle a besoin de ses voisins pour vivre : il n'y a pas assez de nourriture dans le pays pour que tout le monde mange à sa faim. Respecter un équilibre parfait dans les échanges avec les belligérants est un défi particulièrement difficile à relever. ❶



Lorsque éclate la Première Guerre mondiale en août 1914, la Suisse déclare sa neutralité, reconnue depuis 1815 par les grandes puissances européennes. Ce statut d'Etat neutre implique que les armées ne peuvent pas entrer sur son territoire, que la Confédération ne doit prendre parti pour aucun belligérant, qu'elle ne doit pas financer l'un ou l'autre Etat en guerre et qu'elle doit maintenir un équilibre dans ses échanges commerciaux. Par sa situation de canton-frontière et par l'importance de certaines grandes industries d'exportation implantées sur son territoire, le Valais se retrouve au cœur du mécanisme de la neutralité.

L'armée est mobilisée pour garder les frontières et pour répondre en cas d'attaque. En 1914, 220 000 hommes quittent leur foyer dans tout le pays. Les mobilisés peuvent partir quelques mois, revenir et reprendre leur quotidien, puis repartir pour un temps, et cela plusieurs fois. Les soldats ne reçoivent qu'une solde modique et ne bénéficient pas de réelle compensation financière pour leurs jours de service. Beaucoup ont de la peine à faire vivre leur famille. Les femmes, quant à elles, voient leur charge de travail augmenter puisqu'elles doivent reprendre les tâches qui étaient gérées par leur mari.



*Cérémonie de prestation de serment devant l'arsenal cantonal à Sion (rue de Pratifori) lors de la mobilisation, 2 août 1914. ❷*



Tickets de rationnement. ③

### Ne partez pas !

Le gouvernement souhaite limiter l'émigration hors du canton. Les paysans qui partent sont vus comme une force morale et patriote qu'il n'est pas bon de perdre. Il propose pour ce faire une « colonisation intérieure » : en vendant des terres aux enchères, il espère que les habitants des vallées s'installeront en plaine plutôt que d'émigrer. Cette stratégie n'aboutira toutefois pas aux résultats escomptés. ④

### Rationnement

L'approvisionnement en produits de base est difficile durant la guerre et les prix augmentent fortement. Un effort est demandé aux paysans : livraison des excédents de production aux communes, augmentation de la production de céréales panifiables... A partir de 1917, la Confédération contrôle les importations et les répartit entre les cantons. On demande à la population de limiter la consommation de lait, de sucre, d'œufs et de viande. Si l'Etat appelle à la solidarité, des fraudes existent tout de même : mises en vente de concentrés de viande contenant 50% de sciure, de farine pour animaux composée principalement de matières minérales. ⑤

D'un point de vue économique, la guerre a évidemment d'importantes implications. Si le tourisme des stations subit un arrêt très net de son activité, les grandes industries du Valais connaissent une importante hausse de leur production et de leur bénéfice. En revanche, les salaires des ouvriers n'augmentent pas beaucoup et les conditions de travail sont toujours plus difficiles. Une fois la guerre terminée, la demande extérieure diminue fortement et l'industrie entre dans une crise durable.

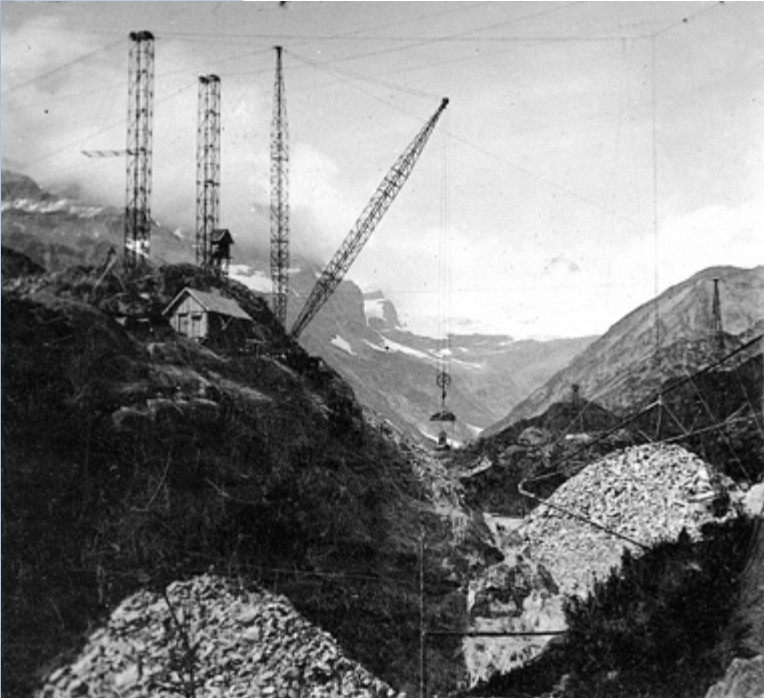
L'agriculture est le secteur privilégié de cette période. Durant la guerre, la nécessité d'approvisionner le marché intérieur pousse la Confédération et le canton à le soutenir. Il est notamment au centre du programme de relance du gouvernement conservateur : il préconise en effet de s'appuyer sur une agriculture moderne et rentable, de maintenir les traditions qui font la force du Valais, de développer la complémentarité entre la montagne et la plaine et de soutenir des petites industries gérées par des Valaisans. Amélioration des routes de montagne, du système d'arrosage des cultures, des infrastructures dans les alpages, reprise des travaux d'assainissement de la plaine du Rhône et développement de l'enseignement agricole font partie des mesures prises dès 1920.

Au début du siècle, 547 alpages sont exploités en Valais (ici, entre 1900 et 1930), de façon très rudimentaire. Organiser des cours d'économie alpestre et améliorer les infrastructures pourraient faire doubler voire tripler la production. ⑦

### Une épidémie mortelle

A la fin de la guerre, une pandémie de grippe éclate. Elle tue au moins 5 fois plus de personnes que le conflit lui-même. La « grippe espagnole » touche également le Valais. Entre juillet 1918 et avril 1919, 15 893 cas sont déclarés dont 1 487 sont mortels. Des mesures sont prises par l'Etat pour tenter de l'endiguer : fermeture des écoles, interdiction des réunions publiques, enterrement au plus tard un jour après la mort, cérémonie mortuaire en présence de la famille uniquement, désinfection des auberges... ⑥





Entre 1920 et 1926, le barrage de Barberine est construit dans la région d'Emosson, pour l'électrification des chemins de fer. ⑧

C'est également durant l'entre-deux-guerres qu'est lancée la construction des premiers grands barrages, à Barberine et à la Dixence. Comme la demande en électricité croît dans toute l'Europe, l'eau devient une matière première à haute valeur ajoutée. Les investisseurs viennent toutefois de l'extérieur du canton et l'électricité est surtout exportée.

Malgré cela, le climat économique reste morose, et la crise qui s'abat sur toute l'Europe dans les années 1930 ne va pas arranger les choses.

Les inégalités sociales se creusent. Face à cette situation, la classe populaire et ouvrière fait toujours plus entendre sa voix. Dans toute la Suisse, dès 1917, les tensions entre patronat et ouvriers se font de plus en plus nombreuses. Ces « élans révolutionnaires » dans un pays qui aime le compromis et le respect de l'ordre sont mal reçus. Une influence étrangère, communiste notamment, est souvent pointée du doigt. La grève qui éclate à l'usine Aluminum-Industrie AG de Chippis en 1917 est un événement marquant de la lutte ouvrière. Le parti socialiste valaisan est créé peu après, en 1919.



Au sortir de la Première Guerre mondiale, la situation économique en Suisse et en Valais est difficile. Différentes solutions sont recherchées pour résorber la dette générée par la mobilisation. Le parti socialiste souhaite introduire en 1922 un impôt fédéral sur la fortune qui doit servir à financer des actions sociales. Cette initiative, jugée dangereuse pour l'économie du pays, rencontre une forte opposition (photo). Elle est rejetée par 87% de la population suisse et 95% des Valaisans. ⑨

### Ceux d'ici ou les étrangers ?

Après la guerre, le chômage est très élevé. Des critiques se font entendre : la population suisse aurait du travail si les étrangers n'étaient pas là. La « surpopulation étrangère » fait peur; une certaine **xénophobie** se développe; les syndicats veulent protéger l'ouvrier indigène. Dans les années 1930, l'Etat fédéral autorise de moins en moins les travailleurs étrangers à entrer dans le pays. ⑩

**Tous en grève !**

En novembre 1918, un appel à la grève générale est lancé en Suisse. 350 000 ouvriers y répondent ! 200 seulement en Valais... En face d'eux : 2500 soldats. Les ouvriers valaisans ont encore en tête la grève de 1917 aux usines de Chippis à laquelle 1700 ouvriers avaient participé. Vu l'importance économique d'Aluminum-Industrie AG, les autorités fédérales et cantonales lui apportèrent son soutien en dépêchant l'armée sur place. Les ouvriers abandonnèrent la lutte sans obtenir d'amélioration majeure de leurs conditions de travail. <sup>(11)</sup>

Découvrez  
l'ensemble de la  
*Danse macabre*  
d'Edmond Bille



« Lundi à 14 h, le landsturm s'est présenté ici, laissant présager la mobilisation générale du régiment valaisan n° 6 que nous attendons pour ce soir. Cette fois ce n'est toutefois pas pour garder les frontières, mais bien pour en découdre avec les socialistes bolcheviques et pour savoir une fois pour toutes qui commande à la maison, le propriétaire ou l'intrus étranger. »

Extrait du Briger Anzeiger du 13 novembre 1918. <sup>(12)</sup>

L'industrialisation, le matérialisme, la spéculation peuvent être perçus comme des fléaux pour le Valais. Ici, en 1919, l'artiste Edmond Bille dénonce le pouvoir de l'argent (gravure tirée de la série de la Danse macabre). <sup>(13)</sup>

Durant cette période, la démocratie se renforce. En 1920, le système électoral est révisé : le peuple élira désormais le Grand Conseil selon un système proportionnel à la force des partis. Il choisit également les conseillers d'Etat, même si le parti majoritaire est favorisé. Les conservateurs continuent de dominer la politique valaisanne. Ils doivent en revanche accepter que d'autres partis participent au gouvernement du canton.

Les magistrats sortent de la messe à la cathédrale de Sion lors de l'ouverture de la session de printemps 1934 du Grand Conseil. En haut-de-forme, en tête du cortège, les cinq conseillers d'Etat conservateurs. <sup>(14)</sup>



# La montée des périls et la Deuxième Guerre mondiale



## C'est bon pour le charbon !

La fermeture des frontières a d'inévitables répercussions économiques. La difficulté de se fournir en charbon allemand entraîne par exemple un boom du secteur minier. Alors que l'exploitation des mines d'anthracite avait cessé en 1924, elle reprend dès 1940. En 1941, 43 000 tonnes de minerai sont extraites; plus de 100 000 tonnes en 1942. Les mines de Chandoline, près de Sion, et de Dorénaz sont parmi les plus importantes. La paix n'est malheureusement pas de bon augure pour le secteur. S'il survit encore quelques années après la guerre, il s'effondre dès que les mines d'Allemagne retrouvent leur capacité d'exportation. Les exploitations valaisannes ne font pas le poids : leur minerai est de médiocre qualité, les coûts de production trop élevés, le démarrage compliqué. ❶

Durant les années 1920, l'économie occidentale s'emballe, jusqu'à la surchauffe. L'argent est toujours plus investi dans des actions en bourse que dans l'économie réelle. Ce système s'effondre en 1929 provoquant la plus grave crise économique du XX<sup>e</sup> siècle en Europe et aux Etats-Unis. Faillites, chômage, baisse de la consommation s'ensuivent. L'heure est au « repli sur soi » aussi bien d'un point de vue économique qu'idéologique et politique. La crise des années 1930 met en péril l'équilibre international. Elle favorise les régimes totalitaires, l'ascension d'Hitler et le choc de la Deuxième Guerre mondiale.

Le Valais ressent la crise dès 1933. En 1936, le chômage atteint les 6%, un taux record pour l'époque. L'industrie et le tourisme sont touchés de plein fouet. La construction et le génie civil sont stimulés par les commandes publiques et par le chantier du barrage de la Dixence notamment. Le maintien de l'activité de ces secteurs permet d'atténuer un peu la crise. Le soutien apporté par l'Etat à l'agriculture y participe aussi.

## Le « Plan Wahlen » en images



*La modernisation de l'agriculture, notamment en plaine, permet d'augmenter rapidement la productivité. Ici, travaux à l'école d'agriculture de Châteauneuf, 1932. ❷*



Troupes de transmission à Zermatt, 1945. ③

Vu l'ampleur de la crise, le **Conseil fédéral** décide de dévaluer le franc de 30%. Cette mesure permet la reprise des exportations et un retour des touristes. A partir de 1937, un redémarrage économique peut être observé. Les mesures prises dans le cadre de l'économie de guerre ne sont pas étrangères à cette reprise. La Confédération décide notamment de la construction d'infrastructures militaires et d'équipements destinés à assurer un bon rendement économique au pays. Elle adopte également, à partir de 1940, le « Plan Wahlen » qui prévoit d'intensifier la production agricole afin d'améliorer l'autonomie alimentaire du pays. Le gouvernement valaisan est notamment sommé d'augmenter la capacité de production du canton : 50 000 hectares de terres supplémentaires doivent être mis en culture avant 1941. Un défi !

L'invasion de la Pologne par l'Allemagne le 1<sup>er</sup> septembre 1939 marque le début de la Deuxième Guerre mondiale. Comme lors de la guerre de 1914-1918, la Suisse déclare sa neutralité. 430 000 militaires sont mobilisés. Ils seront jusqu'à 850 000 à certaines périodes et jamais moins de 100 000. Tirant les leçons de la Première Guerre mondiale, la Confédération met en place un système de compensation financière pour les mobilisés.

### Une tentation fasciste ?

Dans les années 1930, un peu partout en Suisse, naissent des mouvements d'extrême droite. Ils sont stimulés par la crise économique et ses répercussions sociales. Le Front valaisan est créé en 1933 par une frange ultra-minoritaire au sein des conservateurs. Il souhaite un retour à plus de souveraineté cantonale et la suppression du système parlementaire au profit d'un système plus autoritaire. Il ne cache pas son **antisémitisme**. Si le mouvement survit jusqu'en 1941, il ne regroupera pas plus de quelques centaines de partisans. ④



Crée publique annonçant la mobilisation, Sion, 2 septembre 1939. ⑤

### S'entraîner sur la Haute Route

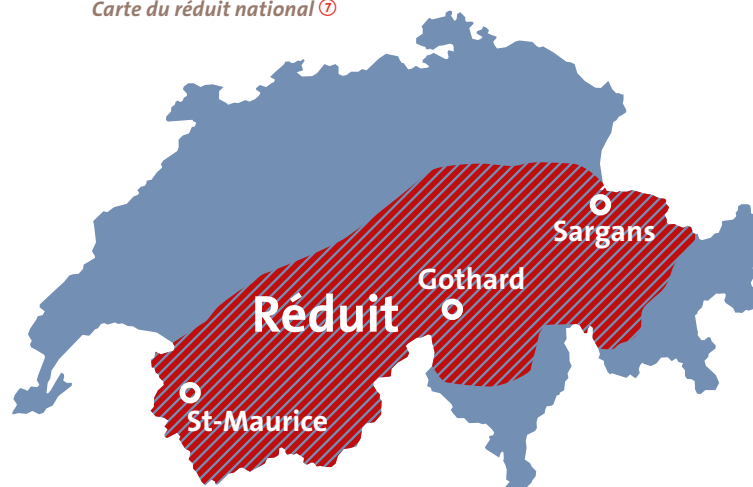
La brigade de montagne 10 défend la frontière sud-est des Alpes. Ces militaires doivent être capables de se mouvoir aisément en terrain alpin, c'est pourquoi ils reçoivent une instruction technique particulière. Pour tester leurs aptitudes, on imagine divers défis comme parcourir la Haute Route entre Zermatt et Verbier d'une traite. La première édition de ce concours a lieu en 1943. De nos jours encore, cette course existe : c'est la fameuse Patrouille des glaciers. ⑥

La brigade de  
montagne 10 à  
l'entraînement

La Suisse sent la menace se rapprocher en mai 1940 : l'Allemagne viole la neutralité de plusieurs pays et occupe le nord de la France et Paris. En juin, Mussolini entre en guerre aux côtés d'Hitler. La Suisse est quasiment encerclée par les forces de l'Axe. Les troupes helvétiques se concentrent dans la région alpine et sur les frontières sud, notamment en Valais.

A partir de mai 1941, le Valais et les Alpes sont au centre du système de défense de la Suisse : en cas d'invasion, il s'agirait de s'y replier et d'abandonner le Plateau à l'envahisseur. Les montagnes rendraient la progression de l'armée ennemie difficile. D'importantes fortifications, telles que celles de Saint-Maurice, sont construites autour de ce « réduit national » et plus de 2000 ponts, routes et tunnels sont équipés pour être minés en cas d'invasion. La neutralité de la Suisse étant respectée jusqu'à la fin des hostilités, ce dispositif n'a pas à être déclenché.

Carte du réduit national ⑦



*Service complémentaire féminin (ici, à Montana en 1942). Il ne s'agit pas d'être armée aux frontières, mais plutôt de travailler à l'intendance. ⑧*



Si le Valais est largement épargné par le désastre et les horreurs de la guerre, sa population a tout de même dû s'adapter à des conditions exceptionnelles : absence répétée des hommes mobilisés, difficultés d'approvisionnement et restrictions économiques, obscurcissement obligatoire la nuit pour éviter les bombardements aériens, accueil de soldats et de civils venant chercher asile en Suisse.

*En 1943, environ 700 militaires polonais se trouvent en Valais. Ils sont internés dans des camps et travaillent la journée à la construction d'infrastructures ou dans l'agriculture. Ici, des militaires polonais construisent un canal à Châteauneuf. <sup>(10)</sup>*



### Accueillis ou refoulés ?

Pays neutre au cœur de l'Europe en guerre, la Suisse est vue comme un asile pour les personnes persécutées par l'Allemagne nazie. Beaucoup de civils affluent ainsi aux frontières du Valais, notamment des juifs. La Confédération fixe les règles du refuge : elle accepte les déserteurs et les réfugiés politiques ; les juifs ne sont pas considérés comme tels. Si certains sont accueillis, d'autres sont refoulés. La frontière valaisanne, souvent montagneuse et difficile à surveiller, permet à des réfugiés d'entrer clandestinement en Suisse. Ils sont parfois aidés : Emile et Lina Marclay, de Champéry, ont par exemple offert un abri à deux groupes de juifs en 1942. Avec leur fille Marguerite, ils ont été reconnus « Juste parmi les nations » par l'organisation Yad Vashem en 2000. <sup>(9)</sup>



### Des bombardements accidentels

L'espace aérien valaisan est régulièrement violé afin d'accéder plus rapidement aux zones de combat. Plusieurs accidents ont lieu comme en décembre 1942 lorsqu'un avion anglais lâche des bombes sur la région de Turtig ou en juillet 1943 alors que deux machines britanniques s'écrasent, l'une au Bouveret, l'autre à Thyon (illustré ci-dessus). Le 6 août 1944, ce sont deux bombes allemandes qui sont larguées accidentellement sur Morgins. Les dégâts matériels sont importants et quelques personnes sont blessées. <sup>(11)</sup>



*Ce troupeau d'hommes plus tristes que des bêtes qui bat inlassablement nos frontières, qui symbolise à lui seul toute la monstruosité de la guerre et d'où monte un gémissement fait de la somme de toutes les agonies, nous n'avons pas le droit de le mettre aux mains de fonctionnaires en casquettes qui se bornent à répéter d'une voix neutre :*

*« Allez-vous en ! » ou « Vos papiers ? »*



*Le journaliste André Marcel s'insurge contre les refoulements aux frontières dans Le Confédéré du 4 septembre 1942. <sup>(12)</sup>*

# De l'après-guerre à nos jours

## Une société en mutation

Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, en Europe, l'économie redémarre avec plus de vigueur que jamais. La croissance démographique s'accélère; le niveau de vie augmente. On assiste au développement de la société de consommation et à une nouvelle étape de la mondialisation avec une ouverture toujours plus grande des marchés nationaux.

Le Valais participe à ce mouvement bien que plus lentement que les régions fortement urbanisées. Le canton est toutefois entraîné dans ces changements par l'effet de globalisation et par l'intervention toujours plus importante de l'Etat fédéral.

Les besoins en énergie d'une société urbanisée et industrielle sont favorables à l'économie valaisanne. Entre 1950 et 1970 sont construits les grands barrages des Alpes dont la Grande Dixence, « le chantier du siècle ». Des sociétés investissent jusqu'à cinq milliards de francs !

### « Trente Glorieuses »

De la fin de la Deuxième Guerre mondiale au milieu des années 1970, l'Europe connaît un âge d'or. Il est stoppé dès 1973 par une forte hausse du prix du pétrole qui provoque une crise économique mondiale. Elle illustre bien le phénomène de « globalisation » : les économies sont désormais très liées les unes aux autres, et le pétrole est un facteur important de crise puisqu'il est indispensable à tous les pays. ❶

*Seize projets de barrage sont lancés entre 1950 et 1970. Celui de la Grande Dixence est construit entre 1953 et 1961 (photo). Jusqu'à 1600 ouvriers – des Valaisans et des étrangers – travaillent sur le chantier à certaines périodes. Les chantiers des barrages ont un impact fort sur la vie des habitants des vallées qui les abritent. ❷*



La Grande  
Dixence  
(reportage,  
1960)

### La vie dure !

En 1954, 50% des jeunes travaillent directement après l'école primaire, sans suivre une formation alors que la moyenne suisse est de 30%. En Valais, comme dans d'autres régions rurales de Suisse et d'Europe, beaucoup de familles des villages continuent à travailler la terre, même si le père et les garçons ont une activité ouvrière à côté. Comme les enfants sont nombreux, les aînés travaillent dès qu'ils le peuvent afin de rapporter de l'argent à la maison. Une partie des Valaisans restent attachés à leur terre, à leurs traditions, à une Eglise parfois très conservatrice. ③

Ces chantiers dopent l'économie du canton et notamment le secteur de la construction. Celui-ci profite en outre des moyens engagés par l'Etat pour le développement du réseau routier et pour les **améliorations foncières**. La construction est alors le premier secteur de l'économie valaisanne. Une surchauffe économique est toutefois constatée dans les années 1970 : la hausse des prix devient difficile à gérer. Pour freiner cet emballement, la Confédération prend des mesures drastiques qui provoquent une perte de 50% des commandes en Valais. Cette première crise importante pour le secteur sera toutefois de courte durée. Il vit ensuite une période faste jusqu'aux années 1990 durant lesquelles il doit faire face à la plus longue crise de son histoire.

Autre branche économique importante du Valais, le tourisme connaît une progression fulgurante dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle : de nouvelles stations se développent dans tout le canton. Zermatt, Montana et Verbier, à elles seules, font tripler le nombre de nuitées entre 1952 et 1965. La construction de chalets et d'appartements connaît un important boom dans la décennie qui suit au moment où les « vacances de ski » se démocratisent. Alors que le tourisme devient vital pour le canton, la manière dont il se développe, notamment son impact sur le paysage, provoque souvent le débat.

### Et aujourd'hui ?

La construction et le tourisme restent des acteurs importants de l'économie valaisanne. Au début de XXI<sup>e</sup> siècle, tous deux doivent cependant faire face à d'importants défis : baisse des nuitées, limitation des résidences secondaires à la suite d'une **initiative** acceptée par le peuple suisse en 2012, adoption d'une nouvelle loi sur l'aménagement du territoire en 2013. ⑤



*En 1960 déjà, un arrêté fédéral prévoit la construction de l'autoroute A9 jusqu'à Brigue. Un projet est soumis par le canton en 1974. La Ligue valaisanne pour la protection de la nature, l'Union des producteurs valaisans et certains milieux politiques se mobilisent pour s'y opposer. L'autoroute arrivera à Sion en 1991, à Sierre en 1996. Le tronçon allant jusqu'à Brigue n'est pas encore achevé en 2015. ④*





*Un modèle de téléphone très courant dans les années 1950-1960. ⑥*

*L'évolution du nombre de personnes employées dans les différents secteurs économiques est un indicateur fort de la profonde mutation qu'a connue la société valaisanne au XX<sup>e</sup> siècle. ⑦*

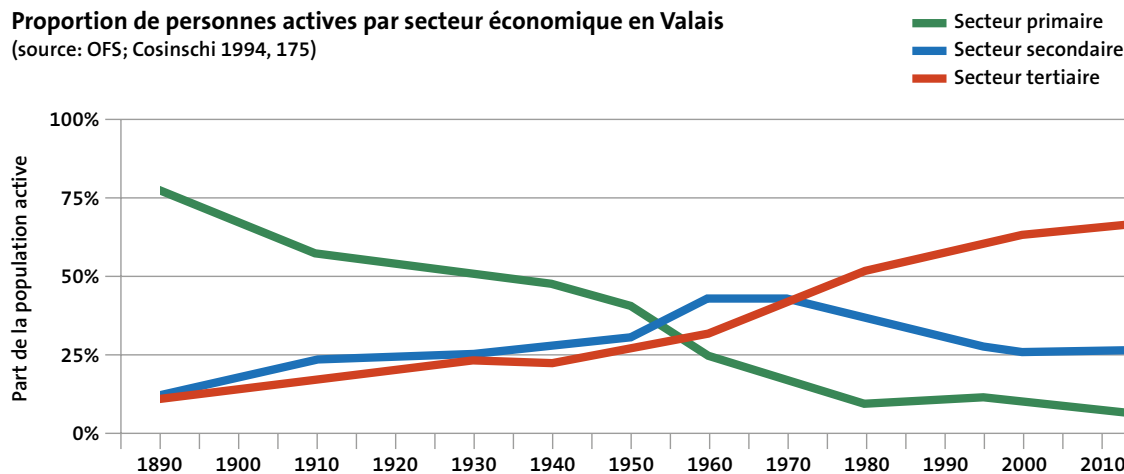
**Arrêt sur  
la question de  
l'exode rural  
(RTS, 1967)**

La hausse généralisée du niveau de vie en Europe permet le développement d'une société de consommation et de loisirs. Des produits visant à améliorer le quotidien déferlent sur le marché : l'automobile, l'électroménager, le téléphone, la radio et la télévision se généralisent petit à petit. Ils amènent de véritables révolutions dans les modes de vie et dans les mentalités.

A partir des années 1970, le secteur tertiaire, celui des services (banques, télécommunications, commerces, infrastructures de tourisme et de loisirs...) connaît une forte progression jusqu'à se hisser à la première place. Le bien-être général devient un thème politique. L'Etat – fédéral et cantonal – intervient de manière toujours plus marquée dans différents domaines (économique, sanitaire, éducatif, social, culturel...) avec pour but d'assurer à chacun une qualité de vie minimale et une égalité des chances.

Toutes ces évolutions entraînent des changements importants au sein de la société, marqués surtout par une mobilité plus importante et, de fait, un élargissement des horizons non seulement au niveau spatial, mais également au niveau des mentalités.

**Proportion de personnes actives par secteur économique en Valais**  
(source: OFS; Cosinschi 1994, 175)



Les structures traditionnelles se modifient petit à petit : le village d'origine n'est plus le centre de la vie de chacun, le pouvoir de l'Eglise s'érode progressivement, les grands partis politiques doivent composer avec une plus grande diversité d'opinions.

La rapidité de ces mutations éveille parfois quelques craintes, notamment celle d'une certaine perte d'identité, d'une certaine spécificité culturelle. Elle fait en outre prendre conscience de la fragilité des zones de montagne qui deviennent des espaces à protéger afin qu'ils ne se dépeuplent pas totalement et ne soient pas laissés à l'abandon. Au fil des décennies, le besoin de sauvegarder et de revaloriser le patrimoine naturel, bâti et culturel du canton se fait toujours plus présent.

*En 1991, dans le cadre de la prévention contre le sida, une bande dessinée de Derib intitulée Jo est distribuée dans le Valais francophone aux jeunes de 14 à 20 ans. Cette action soulève une polémique au sein de la société valaisanne, notamment parce que la BD aborde la question de la sexualité des jeunes. ⑧*



### Un Woodstock valaisan !

Dans les années 1970, la jeunesse valaisanne est gagnée par le mouvement de Mai 68 en France. Elle décide de montrer que la société civile doit désormais compter avec elle, avec ses idées. Kritische Oberwallis, un mouvement étudiant contestataire voit le jour dans le Haut-Valais et publie un journal – *Rote Anneliese* – imprimé à Zurich et dont l'écho dépasse les frontières du canton. La jeunesse du Valais romand se réveille également. Elle organise notamment en 1974 à Sapin haut un festival dans l'esprit soixante-huitard : concerts, débats et contestation de l'ordre établi. Quelques arrestations ont lieu. ⑨

### Les femmes enfin !

En 1957, c'est à Unterbach, dans le Haut-Valais, que pour la première fois des femmes se rendent aux urnes en Suisse ! Le Conseil communal encourage pourtant les citoyennes à se prononcer sur un service civil féminin obligatoire. Le vote ne sera toutefois pas validé par le canton et la Confédération qui ne reconnaissent pas le **suffrage** féminin à cette époque. Même le *New York Times* couvre l'événement ! Il faudra attendre encore quatorze ans pour que les femmes puissent voter en Suisse. ⑩

Ciné-Journal  
suisse sur  
le vote  
d'Unterbach



**TOURISME  
ÉMIGRATION  
IMMIGRATION  
SANTÉ  
RELIGION  
PAYSAGE  
MEDIATIQUE**

**AGRICULTURE  
QUESTION  
OUVRIÈRE**

**LE VALAIS**

**EN DIX THÈMES**

**ÉDUCATION**

**PAYSAGE**

**POLITIQUE**

# AGRICULTURE

## Vivre de ses ressources

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le Valais traverse une période économique difficile. La majorité de la population vit de l'agriculture et du bétail. Elle complète ses activités par le commerce et l'artisanat rural. La production est toutefois limitée et le Valais doit importer bien plus de marchandises qu'il en exporte. Les échanges se resserrent sur les régions voisines, canton de Vaud et actuelle Italie du Nord principalement. ❶



*La Lonza, créée en 1897 à Gampel, s'installe à Viège en 1909. D'abord fabrique de carbure, elle diversifie ses activités et produit notamment des engrais de synthèse. La Lonza reste aujourd'hui un des plus grands employeurs du Haut-Valais. ❷*

## Santé!

Les hectares de vignes vont tripler entre 1880 et 1920 mais la production n'évolue pas, à cause des conditions climatiques, des maladies et des ravageurs. Une nouvelle augmentation de la surface viticole survient entre 1960 et 1980. Cette fois, la production connaît une forte hausse. Dans les années 1990, un constat est fait : le Valais n'est pas concurrentiel avec des cépages très répandus. Les spécialités locales reviennent en force : syrah, cornalin, petite arvine, amigne... ❸

Vergers, cultures céréalières et maraîchères, vignes, mayens et alpages rythment le paysage valaisan. Si, entre 1815 et 2015, l'agriculture a vécu de profondes mutations, le monde paysan a toujours été, dans l'esprit de la population et des autorités du canton, un secteur à valoriser et à soutenir.

Les agriculteurs ont pourtant la vie dure. En 1815, la quasi-totalité de la population vit du travail de la terre, mais la production suffit à peine à nourrir les Valaisans. La famine qui touche toute la Suisse en 1816-1817 aggrave la situation. Dans les années 1830, le Valais est en situation de pénurie alimentaire. Cela ne peut plus durer, des solutions doivent être trouvées.

**produits laitiers**  
fourrages On vend quoi? vins  
bois céréales vers 1815? peaux  
étoffes de laine, de lin, de chanvre

## Ah bon?

En 1888, environ

**76%** de la population travaille dans l'agriculture.

C'est environ le double de la moyenne suisse. Dans les années 2000, la Birmanie, le Cameroun ou encore le Népal

présentent à peu près le même taux de paysans. En 2008, l'agriculture ne représente plus que 2,9% du PIB cantonal et 7,5% des emplois. ❹

*Le morcellement des propriétés agricoles ne permet pas une gestion rationnelle du sol. Les remaniements parcellaires seront indispensables. ❺*

Albert Muret, *La moisson*, sans date [entre 1902 et 1917]





*La première correction ne suffit pas à contrôler le fleuve. De nouvelles catastrophes ont lieu durant le XX<sup>e</sup> siècle (ici, à Charrat, en 1948) et nécessitent de nouveaux travaux. ⑦*

### Aujourd'hui encore ?

En 2000, des intempéries rendent la situation critique : l'eau du Rhône monte de manière incontrôlable. Elle déborde à Gampel, Evionnaz, Saillon. Les dégâts se montent à plus d'un demi-milliard de francs. Une troisième correction du fleuve est envisagée et suscite des débats. ⑧

*Les mutations économiques et techniques poussent la société à se transformer. Non sans heurts ! Les producteurs de fruits et légumes laissent éclater leur colère : wagons de marchandises incendiés à Saxon lors d'une manifestation en 1953, pêches italiennes déversées sur la route du Grand-Saint-Bernard en 1976, pylône dynamité en 1982 vers Saxon... ⑨*



Parvenir à maîtriser le Rhône est essentiel. Si la plaine est déjà habitée et exploitée, elle est en partie marécageuse et les crues fréquentes du fleuve détruisent les efforts des paysans. De grands travaux d'endiguement débutent en 1863. Cette « première correction du Rhône » dure vingt ans; une deuxième suivra au début du XX<sup>e</sup> siècle. Des efforts sont également faits pour drainer les zones marécageuses. Ces opérations permettent de développer une agriculture plus intensive dans la plaine et d'étendre les zones d'implantation humaine.

Les autorités décident également de moderniser l'agriculture : le monde paysan doit se professionnaliser, les méthodes de travail devenir plus rationnelles, les agriculteurs se regrouper pour mieux gérer l'écoulement des produits. Voilà les grandes lignes de développement jusqu'aux années 1960.

La mutation du secteur primaire s'accélère à partir du milieu du siècle. La mécanisation et la fin de l'agriculture de subsistance entraînent une nette diminution des exploitations de taille moyenne. Le monde paysan doit se battre pour subsister. Il compte sur l'aide fédérale qui reconnaît que l'agriculteur fait un travail d'intérêt général, notamment pour le maintien des paysages de montagne. La pression du marché international est de plus en plus forte : libéralisation du marché agricole mondial, négociations avec l'Union européenne... Pour survivre, l'agriculture doit se spécialiser, trouver de nouveaux débouchés, innover. Produits bios, labellisations, communication sur le développement durable et les produits de proximité, agritourisme... Ces quelques solutions laissent toutefois encore le paysan dans une situation difficile.

**1953 –  
Les abricots  
de la colère  
(reportage)**



*Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, la volonté de retour vers une économie de proximité, sans intermédiaire entre le producteur et le consommateur, remet la tradition des marchés au goût du jour. ⑩*

# TOURISME

Le Valais a toujours été un lieu de passage pour les étrangers. Au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le voyage est réservé à des personnes de bonne famille ou à des scientifiques qui viennent explorer les Alpes. A partir des années 1860, le nombre de touristes augmente. Les accueillir devient petit à petit une activité commerciale. Une agence de voyages anglaise organise en 1863 un premier circuit suisse qui passe par le Valais; des guides de voyage paraissent.

Le tourisme est d'abord lié à l'alpinisme. Le premier *Alpine Club* est créé à Londres en 1857, six ans avant le Club alpin suisse. Les stations qui se développent alors sont situées près des grands sommets alpins : les vallées de Saas et de Zermatt qui donnent accès à bien des 4000 m dont le Cervin ainsi que la vallée du Trient proche du Mont-Blanc et de Chamonix.

Le tourisme d'été est à son apogée entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la Première Guerre mondiale. Il entre ensuite dans une période difficile qui durera trente ans. Cette crise pousse l'Etat fédéral à prendre plusieurs mesures pour soutenir le secteur. Elle incite également la branche à s'organiser au niveau cantonal et fédéral.

*Une cordée atteint le sommet du Cervin en 1865. Deux guides de Zermatt, les Taugwalder, et un guide chamoniard accompagnent quatre Britanniques. Un drame survient lors de la descente. Seuls les Taugwalder et Sir Edward Whymper rejoignent Zermatt. ③*



## En voiture !

L'arrivée du train dans les années 1860 et le développement rapide des liaisons touristiques à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle contribuent fortement à l'avènement du tourisme. Dans la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle, la généralisation de la voiture comme moyen de transport individuel transforme également la manière de « faire du tourisme ». ①



*A l'image de Salvan-Les Marécottes qui compte seize hôtels en 1900, les premières stations touristiques pratiquent ce que l'on appelle alors « l'industrie des étrangers ». Elles accueillent une clientèle cosmopolite entre les mois de juin et octobre. ②*



## Un « Vieux Pays »

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, l'image du « Vieux Pays » s'est imposée. On veut voir dans le Valais une société champêtre préservée des aspects négatifs de la modernité, vivant paisiblement en communion avec la nature. Le tourisme utilise cette représentation pour sa promotion. Il s'agit d'une image sélective, qui montre une partie seulement du Valais, et qui est parfois éloignée des grandes stations-villes; une image que les Valaisans ont en partie intégrée à leur culture. ④



Des touristes prennent la pose sur le glacier de Findelen dans la région de Zermatt en 1911. ⑤

*Un tourisme de santé existe également : bienfaits des eaux thermales, mais aussi du bon air pur de la montagne. Les bains de Loèche, connus depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, sont réputés. Crans-Montana profite du « tourisme des sanatoria », des cliniques spécialisées dans le traitement de la tuberculose, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. ⑥*

Après la Deuxième Guerre mondiale, le tourisme se démocratise grâce notamment à la hausse générale du niveau de vie, aux facilités de communication, à l'essor des loisirs. Les stations se multiplient dans toutes les vallées du canton. Montana et Verbier deviennent des incontournables. La saison d'hiver détrône celle d'été : on vient désormais en Valais avant tout pour pratiquer le ski et les sports de neige.

Hôtels, chalets, infrastructures de loisirs, remontées mécaniques modifient le paysage de montagne. Le réseau de communication se densifie et s'améliore, des aménagements sont réalisés pour assurer le confort des touristes : téléphone, mise à disposition de biens de consommation jusque-là inconnus des Valaisans, éclairage public, amélioration des égouts...

Le tourisme a une influence sur la société et la culture du canton. Il a transformé la manière de voir et de vivre la montagne. Il a fallu notamment s'adapter à la demande, adopter de nouveaux modes de fonctionnement, développer de nouvelles professions.

La crainte pour l'environnement et l'identité du Valais a toujours été présente face à ces développements. De nos jours, des initiatives fleurissent dans le sens d'un « tourisme durable » qui respecte, préserve et met en valeur le patrimoine cantonal, aussi bien naturel que culturel. Des projets visant à assurer des infrastructures touristiques modernes se développent en essayant d'intégrer ces objectifs.



*Le ski arrive en Valais au début du XX<sup>e</sup> siècle. Des touristes à la recherche de belles pentes découvrent de nouvelles vallées. C'est le cas de Verbier qui n'était alors qu'un pâturage. Depuis Sembrancher, les skieurs y montaient en diligence ou à pied. La station connaît un développement tardif, mais rapide jusqu'à nos jours : env. 54 500 nuitées (hôtels et chalets) en 1950-1951, 138 000 en 1955-1956, 718 800 en 1970-1971 et plus d'un million en 1980. Jusqu'en 2010, elles ne descendront plus en dessous de 900 000. ⑦*



# ÉMIGRATION



*Des membres des grandes familles partent comme officiers au service étranger. Il s'agit de postes prestigieux. Ici, le maréchal Eugène von Stockalper de la Tour au service de Naples vers 1840. ①*



## Trop dur !

Pour les soldats du service étranger, les conditions de vie ne sont pas faciles et la mort fait évidemment partie des risques. Trouver des volontaires n'est pas toujours aisé. Des méthodes contraignantes sont souvent utilisées par les recruteurs. Les plaintes sont fréquentes et certains vont jusqu'à se cacher pour ne pas partir. ②

L'émigration est un phénomène qui a toujours été important en Valais. Les premières causes de départ sont économiques : pauvreté, incapacité à trouver dans le canton un travail convenable ou qui corresponde à ses aspirations, désir de promotion sociale, rêve d'un « Eldorado ».

Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, partir combattre pour des puissances étrangères est un des principaux motifs d'émigration. Des contrats, appelés aussi capitulations, sont signés entre le Valais, ou des entrepreneurs militaires valaisans, et plusieurs puissances étrangères telles que la France, Naples, l'Espagne ou la papauté. Mais, au XIX<sup>e</sup> siècle, le service étranger, pratiqué par plusieurs cantons, a mauvaise presse : les soldats défendent des gouvernements d'Ancien Régime alors que la Suisse devient toujours plus libérale et qu'elle se veut neutre depuis 1815. La constitution fédérale de 1848 interdit ainsi de signer de nouvelles capitulations.

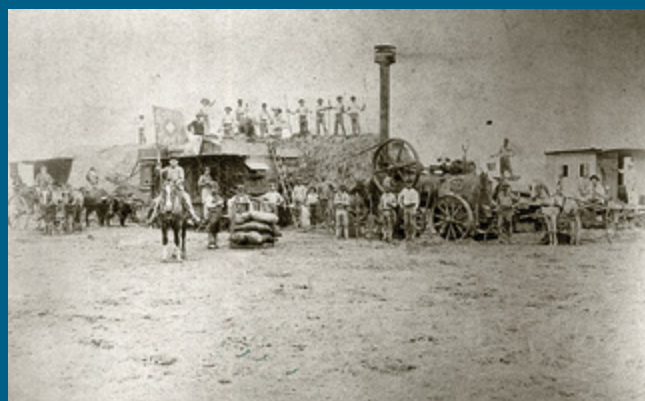
L'émigration outre-mer, à la recherche de nouveaux débouchés économiques, est alors une autre option choisie par beaucoup. Comme partout en Europe, le phénomène prend de l'ampleur à partir de 1850 et jusqu'à la Première Guerre mondiale. Ce ne sont pas moins de 14 000 Valaisans qui partent durant cette période, soit une moyenne de

## L'étranger, ça peut être tout proche !

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, 4 Valaisans sur 5 passent toute leur vie dans leur commune d'origine. Les bourgeois sont d'ailleurs les seuls à jouir de tous les droits civils et politiques. Dans ce cadre, l'étranger peut être l'habitant de la commune voisine. En 1830, le droit de s'établir librement à l'intérieur du canton est accordé et il est élargi à la Suisse par la constitution de 1848. ③

## Hasta la vista !

Au printemps 1857, plus de 500 personnes quittent le canton pour s'établir en Argentine. Ces Valaisans créent notamment les colonies de San José et de San Jeronimo Norte (ici, vers 1890). Les départs se succèdent jusqu'en 1920. Rudaz, Arlettaz, Héritier ou Bodenmann et bien d'autres noms de famille valaisans sont très répandus aujourd'hui encore dans ces régions. ③



### La dèche !

L'émigration en Algérie en 1851 est un désastre pour beaucoup. Les émigrés partent sans ressources suffisantes et les conditions d'installations en Algérie sont très mauvaises. Les terres mises à disposition par l'Etat français sont médiocres et éloignées de tout. Beaucoup rentrent en Valais, leur rêve d'une vie meilleure brisé. ⑤

*L'émigration est un véritable marché. Des recruteurs parcourent le canton pour inciter les gens à partir. L'Etat s'en inquiète et adopte une loi en 1856 qui doit protéger les citoyens « contre les entraînements irréfléchis » et les promesses non tenues des agences. ⑥*



215 départs par année. Ils espèrent se construire de meilleures conditions de vie ailleurs. Ils embarquent dès lors surtout pour l'Amérique du Sud – principalement l'Argentine – et l'Amérique du Nord, vers des nations en construction qui cherchent à peupler leur territoire.

A partir du milieu des années 1920, cette émigration outre-mer décline. De nombreux Valaisans choisissent pourtant encore de quitter le canton, mais ils restent plutôt en Suisse. Dans les années 1920, environ un quart de l'émigration interne au pays est valaisanne. Si le phénomène existe encore de nos jours, il n'est plus de la même ampleur.



### Pendulaires

Le pendulaire est une personne qui quitte sa commune d'établissement pour son travail, mais y conserve son lieu de vie principal. C'est le cas de beaucoup de Valaisans à l'interne du canton, mais aussi vers les grands centres urbains de Suisse, Genève, Lausanne, Berne et Zurich notamment. ⑦

*Je vous prie de vendre mon bâtiment pour le prix que vous pourrez, parce que nous ne reviendrons plus à Arbaz pour y habiter et qu'ici j'ai encore assez de sacrifices à faire. [...] j'ai huit gros bœufs, quatre chevaux et quelques vaches. A côté de chaque concession, il y a une route de huitante pieds de large sur laquelle chacun pourrait faucher du foin autant que chez nous à Arbaz dans les prés. Si tout le monde voulait vivre avec économie comme à Arbaz et travailler de même, on se ferait tous de belles fortunes car ici tout le monde vit bien et travaille peu. Mais les femmes ont un luxe insupportable, ce qui fait qu'à la fin de l'année, les dépenses se balancent avec les rentrées. Je crois que le jour où je me suis disposé à venir en Amérique, cela a été le plus beau jour de ma vie. Le climat est très bon, et en fait de malades on en voit très peu, les gens vivent jusqu'à huitante ou nonante ans.*

Extrait d'une lettre de Ferdinand Constantin écrite de la colonie de San José le 8 juin 1883, lors de sa première année d'installation. ⑧

En 2011, on estimait que **71%** des personnes faisant des études supérieures hors canton ne revenaient pas en Valais.

Pour mieux comprendre le phénomène de l'exode des cerveaux

# IMMIGRATION



*Taillleurs de pierre, maçons, menuisiers, charpentiers sont les principaux professionnels qui s'installent avant 1870. D'autres métiers suivront; ils couvrent des domaines dans lesquels les Valaisans n'ont pas de savoir-faire. De nombreux menuisiers italiens ont travaillé en Valais au XX<sup>e</sup> siècle encore. Ici, Joseph Defabiani dans son atelier à Sion en 1951. ①*

Au XIX<sup>e</sup> siècle, rares sont les étrangers qui s'installent en Valais. Les permis de séjour accordés ne représentent que 1 à 2% de la population.

Lorsque le Valais connaît son premier grand développement économique, au début du XX<sup>e</sup> siècle, un nombre important d'ouvriers étrangers, majoritairement italiens, vient travailler dans l'industrie et dans la construction, mais aussi dans l'agriculture ou dans l'hôtellerie.

Par la suite, l'évolution du nombre d'étrangers dans le canton est fortement dépendante de la situation économique et géopolitique internationale, ainsi que de la politique de la Confédération et des cantons à leur égard.

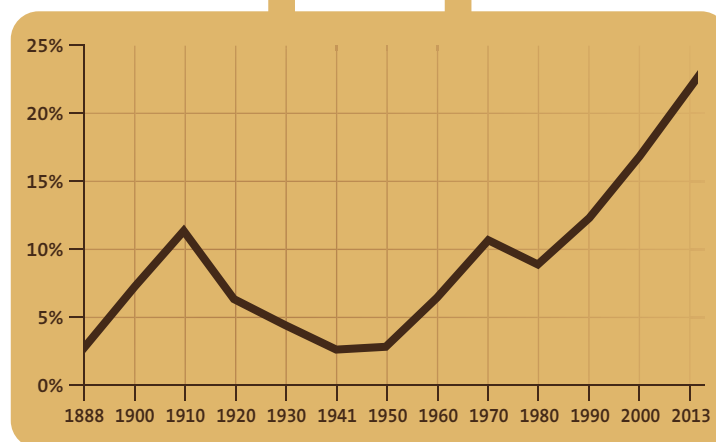
Si, jusqu'à la Première Guerre mondiale, les autorités délivrent facilement des permis de séjour, la crise de l'entre-deux-guerres les pousse à protéger les travailleurs indigènes par un contrôle plus strict de l'immigration. Dès qu'une embellie se fait sentir, dans les années 1950-1960 par exemple, ces restrictions tombent.

## Jamais facile !

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les communes acceptent mal qu'une personne originaire de la commune voisine vienne s'installer sur leur sol. Elles craignent de récolter les mauvais sujets et les pauvres dont elles auront la charge. Ces craintes existent encore de nos jours. Ainsi, durant deux ans après le départ d'un habitant, l'ancienne commune de domicile doit assumer les frais en cas d'aide sociale. ②

## Taux d'étrangers résidant en Valais ③

(Source: OFS, recensements fédéraux et données historiques)



## Saisonnier ?

Un saisonnier est un travailleur étranger autorisé à séjourner en Suisse au maximum 9 mois par année. Pour obtenir son permis, il doit avoir signé un contrat de travail. Son statut est précaire : interdiction de changer d'employeur, interdiction de faire venir sa famille, accès limité aux soins et au logement... Ce statut a existé dans la loi de 1931 à 2002. ④

« Arrivé à Brigue, l'accueil a été froid. Les douaniers étaient plutôt méchants, ce n'était pas la Gestapo, mais presque ! La Suisse avait besoin de nos mains, c'est tout. J'ai dû passer une visite médicale et j'ai été contrôlé comme si j'étais un voleur. [...]

Si les débuts ont été durs, je ne me suis jamais senti comme un esclave en Suisse [...] A l'exception de quelques injures racistes (je n'en retiens que deux en quarante ans d'usine), tout s'est bien passé pour moi.

Témoignage de Guerrino Poli, arrivé en Valais en 1964, retraité de l'usine de Chippis depuis 2004. ⑤



Les immigrés génèrent inévitablement des peurs dans la population, notamment quant aux changements que cette « pénétration étrangère » pourrait susciter dans la structure sociale. Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, le discours sur la surpopulation étrangère, mettant en péril l'équilibre du pays, apparaît.

Le taux d'étrangers dans le canton – travailleurs et réfugiés – augmente considérablement au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Combinée à d'autres facteurs, l'immigration entraîne une mutation de la société valaisanne, toujours moins homogène et plus ouverte. Elle pose également le problème de l'intégration des nouveaux venus dans la communauté d'accueil.

A partir des années 1970, la politique fédérale d'immigration prend en compte cette problématique. Le Valais suit à son rythme : il attend 1985 pour ouvrir un centre « Suisse-Immigrés » destiné à favoriser l'échange interculturel, l'intégration et lutter contre la **xénophobie**. C'est alors le dernier canton à le faire. Ses efforts se renforcent petit à petit : au début du XXI<sup>e</sup> siècle, beaucoup de projets voient le jour, lancées par les autorités publiques ou par des organisations privées.



### Contre la surpopulation étrangère ?

Jusqu'en 2014, toutes les votations destinées à limiter la pénétration étrangère sont rejetées comme les **initiatives** xénophobes, dites Schwarzenbach, dans les années 1970. Le 9 février 2014 marque un tournant : le peuple suisse accepte à 50,4%, l'**initiative** contre l'immigration de masse qui vise à limiter l'arrivée annuelle d'étrangers, y compris pour les frontaliers et les requérants d'asile. Le Valais l'avait refusée de justesse par 51,7%. ⑥



Immigré italien à la gare de Brigue, 1970. ⑥

### Respect !

Comme pour d'autres populations migrantes après eux, l'intégration des Italiens n'a pas toujours été facile. Beaucoup sont pourtant restés et ont contribué à façonner l'identité du canton. Cet apport a été reconnu en 2012 comme faisant partie du patrimoine culturel immatériel valaisan. ⑦



Des cours de langue sont organisés pour les communautés étrangères. Ici, au centre Suisse-Immigrés à Sion, en 1998. ⑧

# QUESTION OUVRIÈRE



Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, à côté des grandes industries, existent également de plus petites fabriques, actives dans des domaines très divers. ①

Certaines régions de Suisse entament leur révolution industrielle au début du XIX<sup>e</sup> siècle déjà. Le Valais ne connaît ces changements économiques, environnementaux et sociaux qu'au tournant du XX<sup>e</sup> siècle.

Dès les années 1890, l'électricité hydraulique est mieux maîtrisée et l'eau devient un bien précieux. Attirée par cette énergie facilement exploitable, de grandes industries de chimie et d'aluminium s'implantent dans la plaine du Rhône. Au même moment, de grands chantiers s'ouvrent. Avec le percement des tunnels ferroviaires et la construction des barrages, le nombre d'ouvriers dans le canton explose !

Depuis toujours, la part des femmes travaillant dans l'industrie en Valais est très faible par rapport à d'autres régions de Suisse. L'industrie lourde emploie surtout des hommes. Les femmes sont employées pour des travaux plus fins comme ici à la fabrique « La perle du lac » à Saint-Gingolph vers 1954. L'industrie change pourtant aussi la vie des femmes qui remplacent les hommes pour l'exploitation agricole. ③



## 1 franc pour tous

A partir de 1848, l'Etat fédéral intervient pour stimuler la création d'un marché commun en Suisse : les douanes intérieures sont supprimées, une monnaie unique – le franc – est créée (1850). ②

Les enfants travaillent également à l'usine (ici, à la verrerie de Monthey entre 1900 et 1910). La loi fédérale sur les fabriques de 1877 interdit ce travail aux moins de 14 ans; la loi cantonale de 1933 relève cet âge minimum d'une année. Une protection spécifique des jeunes travailleurs est petit à petit adoptée. ④



**Ah bon ?**

La double activité d'ouvrier et de paysan permet de mieux traverser les crises économiques. On ne met pas tous ses œufs dans le même panier. En plus, l'argent gagné comme ouvrier permet à certains d'investir dans l'agriculture. Les deux secteurs se complètent. ⑤

Un grand nombre d'étrangers ou de ressortissants d'autres cantons affluent pour travailler. Le Valais n'avait jamais connu une telle immigration. Beaucoup de Valaisans complètent leur revenu agricole en devenant ouvriers; le niveau de vie de leur famille augmente ainsi. Ces ouvriers-paysans, pas chers et peu revendicateurs, sont intéressants pour les patrons.

Une classe ouvrière se construit progressivement sur l'impulsion des ouvriers étrangers. Les revendications se multiplient et des grèves éclatent. En 1919, le mouvement s'organise au niveau cantonal avec la création du parti socialiste et de l'Union ouvrière valaisanne. En Suisse, comme en Valais, l'utilisation de la grève comme moyen de pression est mal perçue. On souhaite privilégier les négociations entre patrons et ouvriers. Des éléments sont mis en place dans ce sens et, dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, une « paix du travail » est établie.

A partir de la crise économique de l'entre-deux-guerres, l'Etat prend véritablement les choses en main, suivant ainsi la Confédération ou d'autres cantons suisses. La première loi sur la protection ouvrière est adoptée en 1933 et les assurances sociales seront développées progressivement pour mieux protéger l'ouvrier d'abord, puis l'ensemble de la population, contre la perte de gain en cas de chômage, de maladie, d'accident et de vieillesse. De plus en plus de conventions collectives sont signées entre patronat et syndicats pour régler les diverses professions.

*Les ouvriers travaillent le plus souvent dans des conditions de sécurité et sanitaires précaires. La chaleur dans les tunnels, les émanations nocives dans les usines, les coups de grisou dans les mines, les éboulements et les avalanches sur les chantiers de montagne (ici, la catastrophe de Mattmark qui a fait 88 morts en 1965) sont autant de dangers pour la santé et la vie des ouvriers. Les lois sur le travail et le développement de la sécurité sociale visent à les limiter. ⑥*

**Témoignage  
d'un ouvrier  
après le drame  
de Mattmark,  
1965**

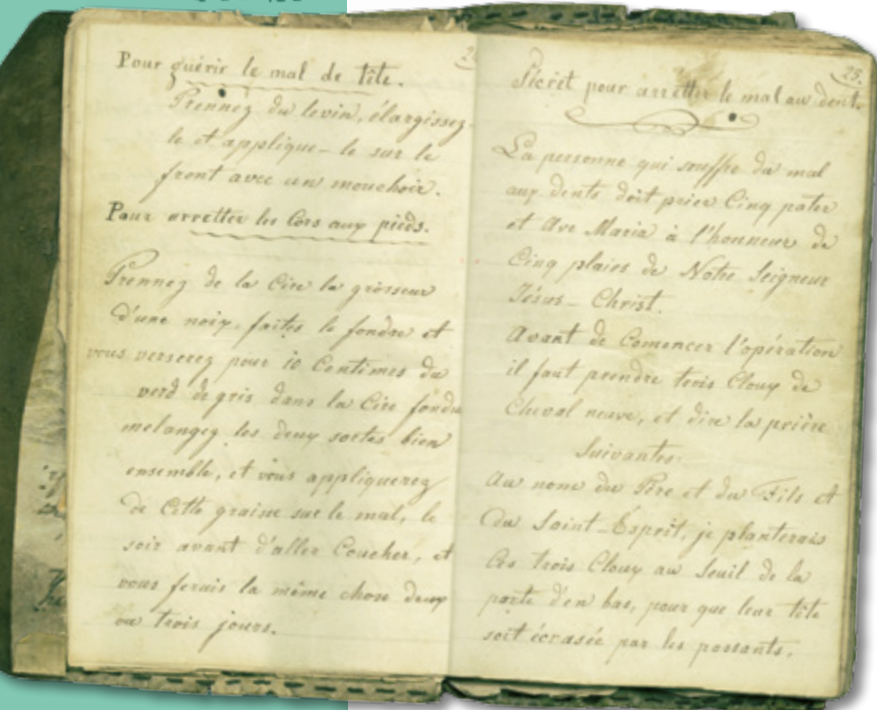
**L'industrie  
s'installe aussi  
à la montagne  
(reportage,  
1960)**

**Des emplois à forte valeur ajoutée**

En 2014, le Valais compte quelque 600 PME actives dans l'industrie et les nouvelles technologies, fortement orientées vers l'exportation. Elles offrent des emplois intéressants dans des domaines innovants, favorisent le « retour des cerveaux » dans le canton et sont souvent soucieuses de leur performance sociale à l'image de l'entreprise Mimotec (photo), installée à Sion et active dans la fabrication de microcomposants horlogers, saluée par de nombreux prix dont le « Micron d'or », une sorte de Nobel de la micro-mécanique. ⑦



# Livre des Secrets Des tous les secrets.



**La population reste longtemps attachée à la médecine populaire, en partie par habitude ou croyance, en partie car elle n'a pas accès à la médecine universitaire. La situation change au XX<sup>e</sup> siècle avec l'apparition de l'assurance maladie qui rembourse uniquement les praticiens ayant un diplôme de médecine reconnu. Pourtant, les médecines alternatives et naturelles restent très en vogue aujourd'hui encore. ①**

*Livre des secrets de Jean-Nicolas Bourdin d'Héremence, 1862*

## Un funeste constat !

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le taux de mortalité en Valais est supérieur à la moyenne suisse. Les maladies se répandent rapidement à cause des conditions d'hygiène, du manque d'infrastructures sanitaires et de médecine préventive. ②

# SANTÉ

De nos jours, la santé est une préoccupation centrale des individus et de l'Etat. Le nombre de médecins, un réseau dense d'infrastructures de soins et le système d'assurances maladie et accident offrent à la grande majorité de la population un accès aisé aux soins. De très bonnes conditions d'hygiène permettent en outre de prévenir les maladies.

Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle environ, la situation sanitaire du canton est bien différente. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la santé est une question gérée avant tout au sein de la famille et de la communauté villageoise. La population a surtout recours à une médecine populaire pratiquée notamment par des guérisseurs – des soignants ayant appris leur savoir-faire par des voies non contrôlées par l'Etat – ou par les curés à une époque où la médecine universitaire est encore peu répandue.

Il n'existe pas de lieu spécifique pour la prise en charge des malades jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Lorsque les familles ne peuvent plus les assumer, ils se retrouvent parmi la masse



**Le « crétinisme »** est souvent mentionné dans les récits de voyage en Valais, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle au moins. Si cette maladie existait dans le canton, comme dans d'autres régions des Alpes, aucune étude permet à ce jour de savoir si elle était aussi répandue que le sous-entendent les auteurs, souvent soupçonnés d'exagération. ③

des « indigents ». Des hospices – ou hôpitaux-asiles –, gérés par des ordres religieux, leur offrent le gîte et des repas, mais rarement des soins. Ce n'est qu'au tournant du XX<sup>e</sup> siècle que des hôpitaux généraux médicalisés et des lieux de prise en charge spécialisés pour certaines maladies sont créés.

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, quelques médecins installés en Valais se mobilisent pourtant pour faire évoluer le système de santé. Ils souhaitent développer la formation médicale, l'éducation de la population aux questions d'hygiène et sensibiliser les autorités. En outre, l'Etat fédéral s'accorde certaines prérogatives en matière sanitaire. Les cantons doivent alors respecter ses décisions.

Une lente mutation s'opère en Valais au XX<sup>e</sup> siècle; elle s'accélère après la Deuxième Guerre mondiale: l'intervention étatique s'intensifie afin de mieux planifier le développement des structures de santé, des formations professionnelles se mettent en place et la prévention occupe une place toujours plus importante.

*Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle au moins, les femmes accouchent à la maison. La généralisation des accouchements dans les maternités des hôpitaux, dès les années 1960, modifie la place des sages-femmes, souvent remplacées par des infirmières, religieuses d'abord, puis laïques. ④*



#### Y a-t-il un médecin ?

On compte un médecin pour 4887 habitants en 1812, un pour 3567 en 1896, répartis principalement dans les villes de la plaine. Pour comparaison, en 2012, on dénombre un médecin pour 662 habitants. ⑤

*De nos jours, le Valais se positionne comme une région innovante dans le domaine de la santé, notamment dans le domaine de la réadaptation. En 2015, un projet permettant le contrôle de prothèses de la main mené par les pôles Physiothérapie et Informatique de gestion de la HES SO Valais Wallis, la clinique de réadaptation SUVAcare de Sion, l'Institut d'intelligence artificielle (IDIAP à Martigny) en collaboration avec le Centre de recherche aérospatial allemand a été valorisé dans une des plus grandes revues scientifiques mondiales. ⑦*



**La tuberculose** – infection contagieuse touchant le plus souvent les poumons – est un des fléaux des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. La lutte contre la maladie s'organise au niveau suisse (ici, version allemande d'une affiche de sensibilisation, 1925 env.). Le Valais est le canton le plus touché avec, dans les années 1920-1930, une moyenne annuelle de 320 décès. Si des cliniques privées existent, il faut attendre 1941 pour qu'un sanatorium populaire soit ouvert à Montana, l'actuel Centre valaisan de pneumologie. Soleil et air d'altitude sont réputés pour prévenir la maladie. ⑥

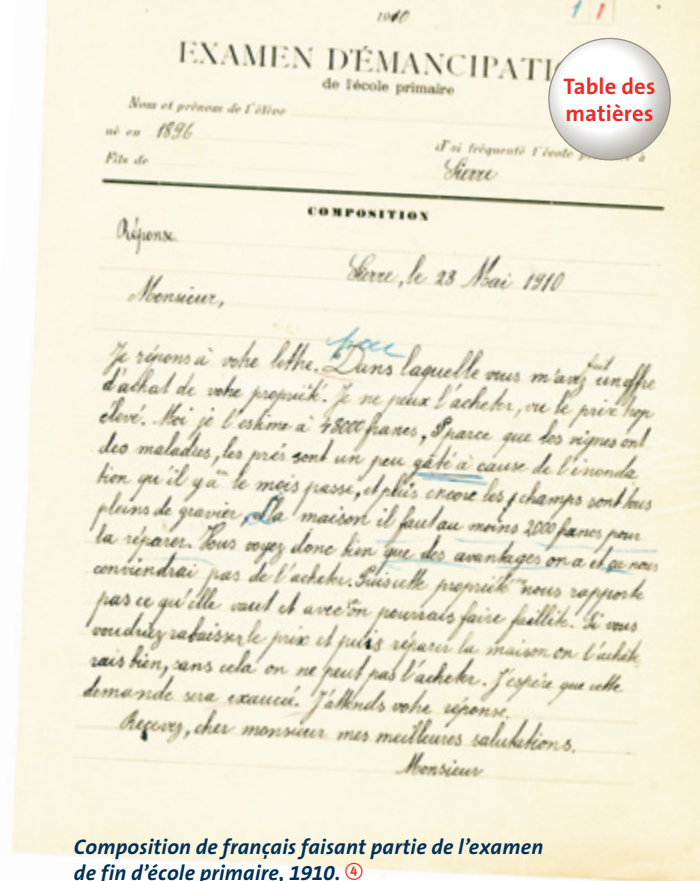
# ÉDUCATION

## Etre illettré : normal ?

On estime qu'en 1830, dans les villes, un tiers des hommes ne savent pas écrire et que cette proportion peut atteindre 80 à 90% dans les villages. Parmi les femmes, la proportion est sans doute encore plus élevée. Ceux qui ont la chance de recevoir une instruction élémentaire apprennent avant tout à lire. En 1886, quelque 30% des Valaisans passant les examens de recrutement pour l'armée ne savent pas lire et 40% ne savent pas écrire. Ces taux sont parmi les plus élevés, aux côtés d'autres cantons ruraux comme Uri ou Appenzell Rhodes-Intérieures. Vingt ans plus tard, les taux passent respectivement à 1% et 4% ! ①

L'école a longtemps été réservée à des élites. Il s'agissait, d'abord, d'instruire les futurs religieux, puis les médecins, juristes ou notaires. Il faut attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, voire le XX<sup>e</sup> siècle, pour que, dans les faits, une école primaire gratuite obligatoire et ouverte à tous se généralise.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'instruction de la jeunesse est une tâche dévolue à l'Eglise. Longtemps, l'Etat n'intervient pas. L'enseignement est donné soit par des religieux, soit par des « régents », des hommes désignés parce qu'ils savent lire et écrire et pour la confiance qu'ils inspirent. Ils ont pour mission de former de bons chrétiens et de transmettre des règles morales aux enfants.



Composition de français faisant partie de l'examen de fin d'école primaire, 1910. ④



Sans instruction, le mot de liberté n'a pas de sens; l'ignorant ne peut être libre, il est l'esclave des préjugés et la victime des plus habiles qui l'exploitent. Pour être libre, il faut pouvoir choisir et pour choisir, il faut connaître. La liberté d'un peuple ignorant ressemble à celle d'un homme auquel on banderait les yeux et à qui on laisserait ensuite toute faculté de choisir la voie qui lui conviendrait le mieux pour atteindre le but qu'il se propose.



Extrait d'un article du journal l'Echo des Alpes du 15 novembre 1840 ③



A Monthey, en 1890, le curé Courthion se charge de l'école, aidé par un autre religieux. La classe compte une trentaine de garçons, de différents âges. Comme il y avait un nombre suffisant d'élèves, les filles étaient regroupées dans une autre classe. Depuis 1824, une fois à l'école, les enfants ne peuvent pas parler le patois, leur langue maternelle. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans tout le Valais romand, on souhaite imposer le français, « langue de la modernité ». ②

Article complet  
l'Echo des Alpes,  
15 novembre  
1840

## Une école à temps partiel

L'école s'adapte au mode de vie de la société. Comme les enfants doivent avant tout aider leurs parents, elle a d'abord lieu durant les mois d'hiver, quand il n'y a pas trop à faire. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, elle dure entre deux et cinq mois, et les absences sont très fréquentes. Jusqu'en 1962, les enfants doivent aller au minimum six mois à l'école. Dans les zones rurales, on ne comprend souvent pas l'intérêt d'acquérir une instruction, même basique. ⑤

Dès les années 1820, les libéraux, qui s'engagent pour un système plus démocratique et pour le développement de l'industrie, demandent que l'éducation soit plus accessible, de meilleure qualité et laïque. L'Eglise, les autorités et l'élite conservatrice voient cela d'un mauvais œil.

La nécessité de réforme est mise en lumière par la Confédération dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. La constitution de 1874 instaure une école primaire publique obligatoire et gratuite, placée sous la direction de l'autorité civile. Pour soutenir les efforts des cantons, des subventions fédérales importantes sont distribuées dès le début du XX<sup>e</sup> siècle.

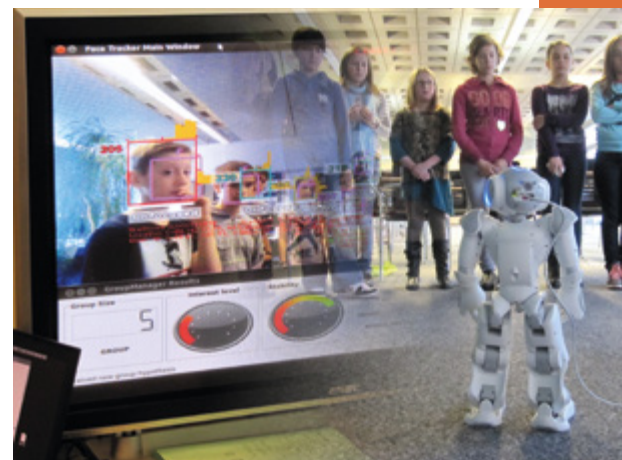
A cette même période, l'Etat valaisan prend réellement en main le système éducatif du canton. Au fil des décennies du XX<sup>e</sup> siècle, la situation s'améliore : augmentation du nombre d'écoles, diminution du nombre d'élèves par classe, hausse de la fréquentation de l'école primaire, amélioration des conditions sanitaires et d'hygiène. En 1962, la durée de l'année scolaire passe de 6 mois à 42 semaines. C'est une révolution !

Progressivement, la formation et la rémunération des enseignants sont améliorées, le programme des cours diversifié ; le cycle d'orientation devient obligatoire dans les années 1970 ; la formation professionnelle en apprentissage se perfectionne ; les études gymnasiales se démocratisent et le nombre de jeunes poursuivant des études au niveau tertiaire augmente. En outre, sans être un canton universitaire, le Valais soutient depuis la fin des années 1980 l'implantation sur son territoire d'organismes de formation et de recherche universitaires ainsi que de hautes écoles spécialisées.

*Après l'école primaire, les filles et les garçons peuvent poursuivre leur formation. Les programmes ne sont pas les mêmes. Les filles suivront plutôt un enseignement qui les forme à tenir leur foyer (ici, à l'école normale des filles, Sion, entre 1930 et 1950) alors que les garçons auront plus de cours techniques (ici, au collège de Sion, vers 1940). ⑥ ⑦*



*Formation et recherche de niveau tertiaire sont désormais bien implantées en Valais. Plusieurs instituts reconnus s'y sont installés comme l'Institut de recherche IDIAP (photo ci-dessous), installé à Martigny depuis 1991, spécialisé dans la gestion de l'information multimédia et les interactions homme-machine ou le pôle EPFL Valais Wallis, depuis 2013. ⑧*



# RELIGION

## Ah bon ?

La constitution de 1907 garantit la liberté religieuse. Le catholicisme est pourtant la religion officielle de l'Etat jusqu'en 1974. L'Eglise catholique romaine et l'Eglise réformée évangélique sont depuis considérées « d'intérêt général » et soutenues par l'Etat. Les autres communautés religieuses sont libres de s'organiser et de pratiquer. ①

Le Valais est un canton catholique. Cette affirmation était juste en 1815, elle l'est toujours au XXI<sup>e</sup> siècle, même si elle présente une réalité quelque peu différente.

Jusqu'en 1848, l'évêque de Sion est l'autorité spirituelle du diocèse et dispose encore d'un certain pouvoir civil, même si ses droits temporels ont été fortement réduits à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Il est représenté à la diète comme s'il était un quatorzième dizain et son influence sur la vie politique est marquée.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les droits du clergé sont remis en question. Après la guerre du Sonderbund, le gouvernement radical soumet l'Eglise à l'Etat, lui retire ses propriétés, ses droits politiques, l'instruction publique... Lorsque les conservateurs reprennent le pouvoir en 1857, ils adoucissent ces dispositions, mais ne reviennent pas en arrière sur un élément essentiel : la séparation entre les pouvoirs civil et ecclésiastique.

L'influence de l'Eglise catholique sur la société reste pourtant très forte jusqu'aux années 1970, voire au-delà. Le curé est une figure incontournable de la vie sociale. Il dispose d'une grande autorité morale. Les fêtes religieuses, les processions, les messes rythment le quotidien des communautés. Le clergé tient une place importante dans l'éducation, l'assistance et la santé. Pour beaucoup, il n'est pas question de remettre en question les enseignements religieux.

Henry van Muyden, Messe à La Sage, s.d. [1919] ②



*Le rôle de la mère de famille est de la plus haute importance pour la conservation de la foi et de la piété dans la paroisse; c'est elle, en effet, qui est l'ange gardien du foyer, et qui doit y maintenir les traditions chrétiennes, d'elle, de son exemple, de l'éducation qu'elle leur donne que dépend l'avenir matériel et religieux de ses enfants. Elle est grande, elle est sublime, la mission de la mère vraiment chrétienne ! Mais encore faut-il qu'elle ait au cœur la foi, le courage et la confiance, qu'une piété solide et éclairée la soutienne dans ce long martyre qu'est la vie. Pour cela, il faut que les mères de famille soient, elles aussi, groupées en association religieuse [...]*



*Les femmes subissent sans doute plus que les hommes le « diktat » de l'Eglise. Celles qui ne soutiennent pas une morale chrétienne irréprochable sont montrées du doigt. Bulletin paroissial de Savièse, mars 1935. ③*

Dès les années 1960-1970, une lente mutation se dessine. Le rôle de l'Eglise et son emprise sur la vie quotidienne changent : la santé et l'éducation sont **laïcisées**; les pratiques religieuses sont adaptées aux nouveaux modes de vie; les fidèles posent un regard plus critique sur leur Eglise; de nouvelles communautés religieuses s'organisent hors du catholicisme. En Valais, cette mutation se fait très lentement, avec une différence marquée entre les régions urbaines et les zones rurales, entre le Bas-Valais et le Haut-Valais.

Après le **concile** Vatican II (1962-1965), l'Eglise catholique romaine s'adapte à la modernité : la messe n'est plus dite en latin, mais dans la langue du peuple; le prêtre ne tourne plus le dos aux fidèles; les laïcs peuvent aider le clergé; un rapprochement s'effectue avec les autres religions. Il faut du temps pour s'habituer à ces changements.

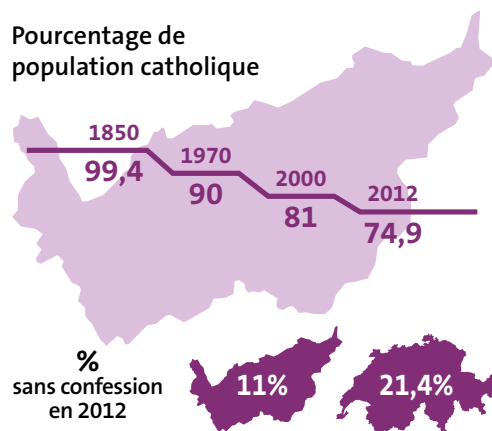
Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, le phénomène de déchristianisation tend à s'accélérer dans le canton, avec des variations régionales.



### C'est quoi « Ecône » ?

La Fraternité Saint-Pie-X est fondée en 1970 par un Français, M<sup>gr</sup> Marcel Lefebvre. Elle installe son séminaire à Ecône, près de Riddes. La fraternité ne reconnaît pas les nouveautés introduites par le **concile** Vatican II et remet en question l'autorité du pape. En 1975 déjà, elle n'est plus reconnue par l'Eglise catholique et elle entre en conflit avec le Vatican dès l'année suivante. Mgr Lefebvre et cinq autres évêques de la fraternité sont excommuniés en 1988. Les excommunications sont levées en 2009 et des négociations débutent pour réintégrer la fraternité dans l'Eglise. Aucun accord n'a été trouvé à ce jour. « Ecône » est souvent considéré comme un groupement intégriste. ⑥

### Pourcentage de population catholique



### Très catholique

En 1850, 99,4% de la population résidante est catholique, 0,6% composé de protestants. Jusqu'aux années 1970 au moins le pourcentage de catholiques reste supérieur à 90% alors qu'en 2000 il est de 81% et en 2012 de 74,9%. Les autres confessions chrétiennes gagnent un peu de terrain ainsi que l'islam, mais c'est surtout la proportion de personnes se déclarant sans appartenance religieuse qui augmente ! De 3,9% en 2000 elle passe à 11% en 2012. Cela reste cependant bien en dessous de la moyenne suisse qui est de 21,4%. ④



Le 17 juin 1984, plus de 40 000 personnes assistent à la messe dite par le pape Jean Paul II sur le tarmac de l'aéroport de Sion. ⑤

Différentes religions non chrétiennes sont présentes en Valais. Ici, la communauté turque musulmane d'Ardon en 1987. ⑦



# PAYSAGE POLITIQUE

Le Valais, comme la Suisse, est une démocratie directe : la souveraineté revient au peuple. Les citoyens élisent des représentants qui prennent les décisions pour eux. Le peuple peut également s'exprimer directement : par **initiative**, il peut proposer une loi; par **référendum**, il peut contrer une décision prise par ses représentants.

Ça n'a pas toujours été ainsi ! Ce système, fondé sur le **suffrage universel**, sur la liberté d'expression et la diversité des opinions, s'est construit petit à petit depuis 1815.

Le Valais est alors une **oligarchie** : il est dirigé par une petite partie de la population, la plus riche. Il n'y a pas encore vraiment d'autorités cantonales fortes, et encore moins fédérales. Ce sont les communes et les diadins qui prennent la plupart des décisions.

A partir de 1830, des voix s'élèvent qui veulent modifier ce système inégalitaire. Dans les décennies qui suivent, deux visions politiques se combattent, souvent violemment : les grandes familles, conservatrices, qui veulent garder leur pouvoir et ne rien changer; les libéraux – puis les radicaux – qui demandent plus de libertés individuelles et une représentation proportionnelle à la **diète** : plus une région est peuplée, plus elle doit avoir de députés.

## Suffrage universel ?

Le **suffrage universel** est le droit de vote de tous les citoyens majeurs. Jusqu'au début des années 1970, cette universalité ne concerne pourtant que les hommes. Cela fait moins de 50 ans que les femmes participent à la politique. En 2013, 16,2% de femmes siègent comme députées au Grand Conseil et ce n'est qu'en 2009 que le peuple élit sa première conseillère d'Etat, Esther Waeber-Kalbermatten. Le Valais fait partie des cantons avec une faible représentation féminine au sein de ses autorités politiques. ❶



*Une assemblée communale exclusivement masculine à Saint-Luc, dans le val d'Anniviers, en 1928. ❷*

## Extrait du *Confédéré* du 17 janvier 1917

Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle au moins, ce type d'encarts est fréquent dans les journaux. Ils rapportent des rixes, des recours, des manœuvres peu correctes surtout lors des élections communales. ❸

*12 novembre. — Rixes provoquées par des haines de politique locale à Evolène. Deux hommes sont blessés grièvement. La gendarmerie met la localité en état de siège.*

**Ça rigole pas !**

En Valais, durant très longtemps, l'appartenance à un parti politique se transmettait généralement de génération en génération. On faisait partie d'une famille conservatrice, radicale ou, plus tard, socialiste. Les luttes politiques pouvaient être féroces. Dans la plupart des communes, de Sierre à Martigny, chacun avait sa fanfare et son bistrot. Certaines communes connaissent encore ces séparations même si les distinctions ne sont plus aussi marquées qu'avant. ❶

1848 marque un tournant. La Suisse adopte une nouvelle constitution qui donne plus de force à la Confédération par rapport aux cantons et qui impose un système démocratique dans lequel les citoyens sont égaux en droits. Le Valais doit suivre. Des réformes allant vers plus de démocratie directe seront introduites jusque dans les années 1920.

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, si la commune reste une entité forte en Valais, le canton et la Confédération prennent toujours plus d'importance. On observe au niveau fédéral une relative centralisation qui ne va pas sans générer quelques résistances.

La société devient moins homogène. Le développement de l'industrie et la question ouvrière après la Première Guerre mondiale, les préoccupations écologiques dans les années 1980, entraînent par exemple l'apparition de nouveaux partis. Au XXI<sup>e</sup> siècle, le paysage politique se diversifie toujours plus.

**Ah bon ?**

Le parti démocrate-chrétien, issu du parti catholique conservateur, et le parti radical sont les plus anciens partis valaisans siégeant au Parlement. Viennent ensuite le parti socialiste en 1919; le CSPO, parti chrétien-social du Haut-Valais, en 1949; le parti écologiste valaisan en 1987; le parti libéral en 1988, qui fusionne avec le parti radical en 2009; le parti chrétien-social du Valais romand en 1997; l'Union démocratique du centre en 1999. ❷



*Formation au vote  
organisée par le PDC  
de Sion à l'intention  
des femmes, 1971. ❸*

**Un vote féminin  
en 1957  
à Unterbäch**

**Des conseillers fédéraux**

En 1950, Josef Escher, originaire de Simplon-Village, président du parti conservateur populaire suisse, est élu conseiller fédéral au premier tour. C'est la première fois qu'un Valaisan accède à cette fonction. Il meurt d'une syncope le 9 décembre 1954, au cours d'une séance du Conseil national. De 1962 à 1973, Roger Bonvin, également conservateur, mais de tendance chrétienne sociale, siège au Conseil fédéral, et est président de la Confédération à deux reprises. Le Valais devra attendre un quart de siècle pour voir de nouveau un des siens sous la Coupole, et ce sera un radical : élu en 1998, Pascal Couchepin reste au gouvernement jusqu'en 2009. ❹

# LE PAYSAGE MÉDIATIQUE

## Ah bon ?

De 1803 à 1839, seul le *Bulletin officiel*, contrôlé par le gouvernement, est autorisé. En 1836, il ne compte que 130 abonnés !

①

En 1815, la grande majorité de la population valaisanne a un niveau d'éducation très bas et est illettrée. Pour les personnes qui gouvernent, cette situation a un côté positif : elle permet de garder le peuple sous contrôle.

La presse deviendra le cheval de bataille des libéraux, partout en Suisse. La diffusion de l'information est indispensable à la démocratie. Avec la presse doit naître l'opinion publique. Le peuple pourra alors être souverain.

Dans certains cantons suisses, la liberté de la presse est acquise en 1831 lorsque les libéraux arrivent au pouvoir. Des journaux, principalement vaudois, pénètrent en Valais; des articles y sont écrits par des correspondants valaisans. Des brochures au ton satirique, qui dénoncent la politique conservatrice, sont imprimées généralement hors du canton et distribuées clandestinement.

C'est à partir de 1839 que les premiers journaux valaisans paraissent. S'ils informent sur certains faits survenus en Suisse et en Valais, ils sont avant tout des journaux politiques, la voix des différentes tendances libérales, conservatrices, puis radicales, et plus tard socialistes. Les uns et les autres se livrent parfois à une véritable guerre des mots, souvent avec virulence, sur un ton qui peut étonner de nos jours.

## Censuré !

Le pouvoir conservateur et l'Eglise sont inquiets des idées diffusées par les écrits à l'esprit révolutionnaire qui pénètrent en Valais. Selon eux, ils veulent détruire l'ordre établi, social et moral. Ils font tout pour combattre cette influence : procès, interdiction de certains journaux, intimidation, censure, dénonciation des « mauvaises lectures » durant les messes, surveillance des mœurs, lourdes amendes voire peines d'emprisonnement... De nos jours, la censure est interdite par la Constitution fédérale et le canton garantit la liberté de la presse. ②



*Le Grand Conseil du Canton du Valais  
voulant prémunir la religion, les bonnes mœurs,  
l'ordre public et les diverses classes de  
la société contre les abus d'une liberté dont  
jusqu'à ce jour aucune loi n'a réglé l'exercice,  
décrète : [...]*



*Préambule de la 1<sup>re</sup> loi sur la presse du 24 mai 1839.  
Elle punit sévèrement les outrages à la religion et au  
gouvernement ainsi que les incitations à se soulever  
contre l'ordre établi. ③*

La naissance  
de la presse  
(mini-  
documentaire)

## Au Rhône !

Les luttes politiques sont acharnées au début des années 1840. Les radicaux et leur organisation partisane, la Jeune Suisse, se rassemblent à Saint-Maurice le 9 avril 1843. Le journal conservateur, *La Gazette du Simplon*, se moque de cette réunion. Pour se venger, une centaine de membres de la Jeune Suisse pénètrent de nuit dans l'imprimerie de la *Gazette* et jettent ses presses au Rhône ! ④



*Le Confédéré, journal de la tendance radicale, peut être considéré comme le plus ancien journal encore en activité et ayant paru sans interruption. Il a été fondé en 1861. ⑤*



*La télévision cantonale, Canal 9/Kanal 9, en tournage. ⑩*

*En 2015, deux journaux quotidiens paraissent en Valais : le Walliser Bote et Le Nouvelliste. ⑥*



De 1839 à 1921, 40 titres sont créés; ils ont des durées de vie diverses. treize paraissent simultanément en 1921, et un record est atteint en 1930 avec 17 journaux ! La presse écrite est alors l'unique média. Elle vit son âge d'or, avant l'arrivée de la radio, de la télévision, puis de l'internet. La concurrence devient par la suite trop forte. Des titres disparaissent ou fusionnent jusqu'à atteindre à la fin des années 1960 la situation actuelle de quasi-monopole avec deux quotidiens, *Le Nouvelliste* pour le Valais romand, le *Walliser Bote* pour le Haut-Valais. Tous deux sont issus des tendances conservatrices, même s'ils se veulent aujourd'hui des journaux d'information. Ces journaux semblent survivre aux difficultés rencontrées par la presse écrite au niveau international grâce à une forte implantation cantonale et locale.

A côté des quotidiens, une presse cantonale d'opinion et une presse d'information locale existent encore. De nouveaux médias sont également apparus à partir des années 1980 : trois radios (l'actuelle Rhône FM, Radio Chablais et Radio Rottu) et une télévision qui diffuse depuis 1984 pour le Valais romand, et sur tout le territoire cantonal depuis 2008, Canal 9/Kanal 9.

*Les trois radios du canton en 2015.  
De haut en bas : Rhône FM,  
Radio Chablais, Radio Rottu. ⑦ ⑧ ⑨*



# Bibliographie sélective

Nous avons tenté, en concevant cet ouvrage, d'avoir une vue d'ensemble des recherches historiques publiées à ce jour en lien avec le Valais (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Nous témoignons de notre dette aux auteurs concernés et regrettons de ne pas pouvoir tous les citer ici.

La liste ci-dessous devrait permettre à chacun de retrouver l'essentiel des publications ayant servi à cette synthèse :

- L'article « Valais » du *Dictionnaire historique de la Suisse* ainsi que d'autres articles liés au Valais et, de manière plus générale, aux thématiques abordées dans notre ouvrage. Version en ligne : [www.hls-dhs-dss.ch](http://www.hls-dhs-dss.ch) (mise à jour au 16 mars 2014)
- *Histoire du Valais*, 4 vol., Sion : Société d'histoire du Valais romand, 2002 (Annales valaisannes 2000-2001)
- Arthur Fibicher, *Walliser Geschichte*, Bd 3,1 et 3,2 *Die Neuzeit*, Sitten : Kantonales Erziehungsdepartement, 1993 et 1995
- Micheline Cosinschi, *Le Valais. Cartoscopie d'un espace régional*, Lausanne : Payot; Institut de géographie de l'Université de Lausanne, 1994
- Les ouvrages du Groupe valaisan des sciences humaines parus entre 1974 et 1992 dans la collection « Société et culture du Valais contemporain »
- Les articles parus dans les revues et collections scientifiques valaisannes : *Annales valaisannes* (Société d'histoire du Valais romand), *Blätter aus der Walliser Geschichte* (Geschichtsforschenden Verein vom Oberwallis), *Vallesia* et *Les cahiers de Vallesia* (Archives de l'Etat du Valais), *Les cahiers d'ethnologie valaisanne* devenus *Les cahiers du Musée d'histoire du Valais* et les catalogues d'exposition du même musée
- Des monographies sur les différents thèmes abordés, qui ne sont pas parues dans les revues et collections citées plus haut, notamment :
  - Gabriel Bender, Mélanie Duc et al., *Tourisme & vacances : une machine qui change le monde et le regard*, Sembrancher : CREPA, 2007 (Bulletin du Centre régional d'études des populations alpines, 17)
  - Stéphane Dayer (dir.), *Aspects de l'économie valaisanne : histoire, réalités, perspectives*, Sion : Département de l'instruction publique, 1992
  - Bertrand Deslarzes, *Verbier, tourisme et mutation, 1930-1960*, Fribourg : Faim de siècle, 1998
  - Aloïs Grichting, *Das Oberwallis, 1840 bis 1990 : Politik, Wirtschaft, Kultur : 150 Jahre Walliser Bote*, Brig : Rotten-Verlag, 1994
  - Jean-Manuel Grob, *Champéry : «L'industrie des étrangers», 1839-1939*, Sierre : Monographic, 1996 (Les cahiers de l'histoire locale, 9)

- Sandro Guzzi-Heeb, *Passions alpines : Sexualité et pouvoirs dans les montagnes suisses (1700-1900)*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014
- Marie-France Vouilloz Burnier, Vincent Barras, *De l'hospice au réseau santé : santé publique et systèmes hospitaliers valaisans, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Sierre : Monographic, 2004
- Marie-France Vouilloz Burnier, *A l'ombre de la Dixence. Vie quotidienne des femmes dans l'arc alpin*, Sierre : Monographic, 2009
- Des ouvrages de synthèse en histoire suisse :
  - Georges Andrey, *L'histoire de la Suisse pour les nuls*, t. 2 : *de 1815 à nos jours*, Paris : First éd., 2011
  - François Walter, *La Suisse : au-delà du paysage*, Paris : Gallimard, 2011 (Découvertes Gallimard 573)
  - François Walter, *Histoire de la Suisse*, t. 3 : *Le temps des révolutions (1750-1830)*; t. 4 : *La création de la Suisse moderne (1830-1930)*, t. 5 : *Certitudes et incertitudes du temps présent (de 1930 à nos jours)*, Neuchâtel : Alphil; Presses universitaires suisses, 2009

## Ressources pédagogiques complémentaires

L'ouvrage est accompagné de fiches didactiques pour le degré Secondaire I, disponibles sur <http://animation.hepvs.ch/sciences-humaines>

Des ressources utiles pour le travail en classe se trouvent également online:

[icp.ge.ch/po/clioteur](http://icp.ge.ch/po/clioteur)  
[www.mediatheque.ch](http://www.mediatheque.ch)  
[www.notrehistoire.ch](http://www.notrehistoire.ch)  
[www.rts.ch/archives](http://www.rts.ch/archives)  
[www.valais-wallis-digital.ch](http://www.valais-wallis-digital.ch)  
[www.vs.ch/culture](http://www.vs.ch/culture)

Dans la mesure du possible, tenant compte du difficile exercice de synthèse, nous avons essayé d'intégrer l'histoire du Valais à une histoire de la Suisse, de l'arc alpin, de l'Europe, etc. Nous n'avons pas pu aller très loin dans cet exercice, mais serions heureux que les enseignants approfondissent ces liens et comparaisons pour resituer l'histoire valaisanne dans son contexte plus global. Il serait également utile de donner cette profondeur d'un point de vue chronologique avec des rappels des périodes précédentes, Moyen Age et époque moderne.

Nous n'avons malheureusement pas la place ici de citer une bibliographie allant dans ce sens.

# Illustrations

- p. 5 : Médiathèque Valais - Sion, coll. spéciales
- p. 6 : Edouard Castres, *Bonaparte à l'hospice du Grand-Saint-Bernard (20 mai 1800)*, vers 1895, huile sur toile, 96 x 163 cm. © Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne. Acquisition, 1902. Inv. 810. En dépôt à long terme au Musée militaire vaudois de Morges
- p. 7 : David Hess, *The political see=Saw / Die politische Schauckel*, 1802. Zentralbibliothek Zürich, Graphische Sammlung und Fotoarchiv
- p. 8 : H. Mansfeld SC, *Portrait du colonel Joseph-Franz von Simbschen*, s.d. MV8032 © Musées cantonaux du Valais, Sion. Heinz Preisig, Sion
- p. 10-11 : Archives de l'Etat du Valais, Transition, T 3/6/1 : acte d'entrée du Valais dans la Confédération suisse, 4 août 1815 (photos : Michel Martinez, Sion)
- p. 12, haut : aquarelles d'Albert von Escher [entre 1870 et 1905]. Bibliothek am Guisanplatz (BiG); bas : armoiries de la famille von Stockalper de la Tour tirées de l'Armorial valaisan de 1946. Archives de l'Etat du Valais
- p. 13 : *Peter von Curtens Ermordung*, gravure de J. Belliger tirée de M. Disteli, *Schweizerischer Bilderkalender für das Jahr 1839*, Solothurn, 1839. Médiathèque Valais - Sion
- p. 14 : *Gefecht am Trient, 21. Mai 1844*, gravure de C. Studer tirée de *Der Republikaner Kalender*, 1845. Médiathèque Valais - Sion
- p. 15, carte : Wikipedia, Marco Zanoli; titres de journaux valaisans : Médiathèque Valais - Sion
- p. 16 : François Fumex, Vieux-Monthey, Médiathèque Valais - Martigny
- p. 17, gauche : © Musées cantonaux du Valais, Sion. Heinz Preisig, Sion; droite : montage tiré du film *AUNAR : ceux qui sont partis*, 2012, Médiathèque Valais - Sion
- p. 18, gauche : AIAG, Médiathèque Valais - Martigny; droite : © Coll. Georges Pillet, Médiathèque Valais - Martigny
- p. 19, gauche : Raphaël Ritz, *Correction du Rhône près de Rarogne*, huile sur toile, 1888. Musée d'art, BA330 © Musées cantonaux du Valais, Sion. Heinz Preisig; droite : © Edouard Ravel (droits réservés) / Médiathèque Valais - Sion, coll. spéciales
- p. 20, haut : Carte postale, Pâques 1916. C.R., Genève, Georges Jaeger édit.; bas : Augustin de Riedmatten, Médiathèque Valais - Martigny
- p. 21, haut : Archives de la Commune de Martigny, Ville R 5.2.2.1, g) ca. 1918; bas : Pierre Odier, Médiathèque Valais - Martigny
- p. 22, haut : Construction du barrage de Barberine, 1922. Médiathèque Valais - Martigny; bas : Charles-Edouard Gogler (droits réservés) / Museum für Gestaltung Zürich, Plakatsammlung.
- p. 23, haut : Association Edmond-Bille; Médiathèque Valais - Sion; bas : Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais - Martigny
- p. 24, gauche : Fondation Zaza-Ortelli, Médiathèque Valais - Martigny; droite : Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais - Martigny
- p. 25, haut : Fritz Läufer, Archives fédérales suisses, Berne; bas, gauche : Médiathèque Valais - Sion; bas, droite : Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais - Martigny
- p. 26, gauche : Isler, Archives fédérales suisses, Berne
- p. 27, gauche : Fonds Réfugiés, Médiathèque Valais - Martigny; droite : Archives fédérales suisses, Berne
- p. 28 : Oswald Ruppen, *Treize Etoiles*, Médiathèque Valais - Martigny
- p. 29, haut : Martial Leiter, Médiathèque Valais - Sion, coll. spéciales; bas : Cabine des remontées mécaniques Veysonnaz-Thyon utilisée de 1961 à 2005, fabriquée par une entreprise sierroise. MV 12472 © Musées cantonaux du Valais, Sion. Jean-Yves Glassey, Martigny
- p. 30, haut : Museum für Kommunikation, Bern
- p. 31, gauche : Bernard Dubuis - Enquête photographique en Valais; droite : Philippe Schmid, Médiathèque Valais - Martigny
- p. 34, gauche : droits réservés / Médiathèque Valais - Sion, coll. spéciales; droite : Albert Muret, *La moisson*, huile sur toile, s.d. [entre 1902 et 1917]. Musée d'art et d'histoire, Département des arts plastiques, Neuchâtel
- p. 35, gauche : Charles Paris, Médiathèque Valais - Martigny; droite, haut : Philippe Schmid, Médiathèque Valais - Martigny; droite, bas : Viviane Actis / Médiathèque Valais - Sion, coll. spéciales

- p. 36, gauche, haut : gravure de Rodolphe Töpffer tirée de R. Fornerod, *Zigzags dans les Alpes. Aoste-Savoie-Valais 1826-1844*, Monographic, 1998. Médiathèque Valais - Sion; gauche, bas : Jullien Frères, Centre d'iconographie genevoise; droite, haut : gravure de Gustave Doré et Eugène Ciceri, *L'ascension du Mont Cervin*, 1865, tirée de : *L'œuvre graphique de Gustave Doré*, Paris, 1976; droite, bas : Médiathèque Valais - Sion
- p. 37, gauche : Emile Gos, Médiathèque Valais - Martigny; droite, haut : CFF; Walter de May (droits réservés), 1920 env., Médiathèque Valais - Sion, coll. spéciales; droite, bas : © Verbier Promotion - Yves Garneau
- p. 38, gauche, haut : lithographie de Wenzel. MV2398. © Musées cantonaux du Valais, Sion. Jean-Yves Glassey, Martigny; gauche, bas : élément d'en-tête d'un placard de recrutement pour le régiment valaisan au service d'Espagne, fin 1795 début 1796. © Musées cantonaux du Valais, Sion. Jean-Yves Glassey, Martigny; droite : coll. Klaus Anderegg
- p. 39, haut : montage tiré du film *AUNAR: ceux qui sont partis*, 2012, Médiathèque Valais - Sion; bas : Gilbert Vogt - Enquête photographique en Valais; citation : A. et Ch. Carron, *Nos cousins d'Amérique*, Sierre : Monographic, 1986, p. 203
- p. 40 : Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais - Martigny
- p. 41, haut : Oswald Ruppen, *Treize Etoiles*, Médiathèque Valais - Martigny; bas : Bernard Dubuis - Enquête photographique en Valais; citation : L. Van Dongen, G. Favre (dir.), *Mémoire ouvrière*, Sierre : Monographic, p. 85
- p. 42, logos d'entreprises : Archives de l'Etat du Valais, Fonderie d'Ardon, 2/4/27 : lettre de la Fonderie Bruno et Luginbuhl à Ardon, 29 septembre 1917 et 2/2 : facture de la Manufacture de caractères en bois d'Ardon adressée à la Fonderie Baud et Cie à Ardon, 2 mars 1904. Société suisse des explosifs : Médiathèque Valais - Sion; droite, haut : Collection Musée des Traditions et des Barques du Léman - St-Gingolph - Cote 210/1; droite, bas : Law R., Vieux-Monthey, Médiathèque Valais - Martigny
- p. 43, gauche : Mimotec SA; droite : ill. parue dans le *Domenica del Corriere*, n° 37, 12 septembre 1965. coll. Carlo Capozzi
- p. 44, haut : Archives de l'Etat du Valais, AVL 583 : livre des secrets, ayant appartenu à Jean-Nicolas Bourdin de Rioz, commune d'Hérémence, 1862; bas : gravure de Rodolphe Töpffer tirée de R. Fornerod, *Zigzags dans les Alpes. Aoste-Savoie-Valais 1826-1844*, Monographic, 1998. Médiathèque Valais - Sion
- p. 45, gauche : Bibliothèque de Genève; droite, haut : Benedickt Rast, Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg; droite, bas : HES-SO Valais-Wallis
- p. 46, gauche : Charles Siebenmann, Vieux-Monthey, Médiathèque Valais - Martigny; droite : Archives de l'Etat du Valais, 4150-3, A2, n° 126, examen d'émancipation, 1910
- p. 47, de haut en bas : Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais - Martigny; Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais - Martigny; © 2015 by Idiap Research Institute
- p. 48 : Henry van Muyden, *Messe à La Sage*, huile sur toile, s.d. [1919]. Musée d'art, Sion. BA875. © Musées cantonaux du Valais, Sion. Heinz Preisig
- p. 49, gauche : Philippe Schmid, Médiathèque Valais - Martigny; droite, haut : Robert Hofer - Enquête photographique en Valais; droite, bas : Robert Hofer
- p. 50 : Charles Krebsler, Médiathèque Valais - Martigny
- p. 51, gauche : Isabelle Favre - Enquête photographique en Valais; droite : Philippe Schmid, Médiathèque Valais - Martigny
- p. 53, gauche, haut : Coll. Marie-Claude Duarte-Rouiller, Martigny, Médiathèque Valais - Martigny; gauche, bas : Canal 9; droite, de haut en bas : Rhône FM; Radio Chablais; Radio Rottu Oberwallis
- p. 57 Ernest Biéler, L'entrée du Valais dans la Confédération, 1942-1943. Peinture murale monumentale réalisée par Ernest Biéler dans la salle du grand conseil (Sion). © Musées cantonaux du Valais, Sion. Heinz Preisig, Sion



Entre 1942 et 1943, le peintre vaudois Ernest Biéler, installé en Valais depuis le tournant du XX<sup>e</sup> siècle, réalise la peinture murale de la salle du Grand Conseil à Sion. Il y représente au centre les députés à la diète fédérale, Kaspar Eugen von Stockalper et Michel Dufour, remettant aux autorités valaisannes l'acte de réunion du Valais à la Confédération en 1815. ①

Cet ouvrage n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien de :

- La Loterie romande
- Le Département de la formation et de la sécurité de l'Etat du Valais
- Le programme « Valais Wallis 2015 » de l'Etat du Valais

Nous remercions également :

- La direction du Service de la culture et de ses offices (Archives de l'Etat du Valais, Médiathèque Valais, Musées cantonaux) ainsi que leurs collaborateurs pour l'aide précieuse fournie. Nous sommes particulièrement reconnaissants envers Mathieu Emonet, Muriel Eschmann Richon, Arnaud Meilland, Denis Reynard, Simon Roth, Géraldine Sangale-Roels pour les nombreuses recherches effectuées et envers Angela Bellicoso-Luyet, Jean-Philippe Dubuis, Muriel Pozzi-Escot pour la fourniture de reproductions de qualité
- Les différentes institutions et personnes qui nous ont autorisés à reproduire des documents iconographiques de leurs collections
- Les personnes ayant prêté un œil critique à l'ouvrage : Stéphane Anderegg, Léonard Barman, Philippe Bender, Bernard Carron, Bertrand Deslarzes, Myriam Evéquoz-Dayen, Robert Giroud, Jean-Philippe Lonfat et Denis Reynard
- Vincent Barras, Louiselle Gally-de Riedmatten, Daniel Petitjean et Stéphane Roduit pour leur aide ponctuelle
- Toutes les personnes ayant contribué à la publication de cet ouvrage

### **Impressum**

Direction de projet: Yves Fournier

Textes: Delphine Debons

Graphisme: Graficalia Martigny

Impression: CRI Martigny

© 2015 – Canton du Valais DFS

## Lexique

**Améliorations foncières** // Ce terme englobe toutes les mesures de soutien prises par l'Etat pour améliorer les sols, puis les structures agricoles du canton.

**Ancien Régime** // L'Ancien Régime désigne les siècles qui précèdent la Révolution française. Il s'agit surtout de signaler la rupture créée par la Révolution par rapport au système politique précédent, soit pour le Valais, la République des sept dizains, caractérisée par la domination des dizains du Haut et par un système qui réserve le pouvoir aux familles faisant partie de l'élite.

**Antisémitisme** // Attitude hostile et discriminatoire à l'encontre des juifs. L'antisémitisme est un type de racisme. Il se présente sous la forme de haine personnelle ou de persécutions collectives, parfois violentes. L'antisémitisme existe depuis fort longtemps. Certains font remonter l'antisémitisme à plus de 2300 ans. A l'époque contemporaine, il est à l'origine d'un massacre organisé du peuple juif d'Europe – la Shoah – durant la Deuxième Guerre mondiale. Il est aujourd'hui condamné comme contraire aux Droits de l'homme.

**Assemblée fédérale** // Il s'agit du pouvoir législatif de la Confédération. Elle est composée du Conseil national (200 membres qui représentent le peuple) et du Conseil des Etats (46 membres qui représentent les cantons). Les conseillers nationaux et aux Etats sont élus par le peuple.

**Axe (les forces de l')** // Ce terme désigne l'alliance entre l'Allemagne, l'Italie et le Japon à partir de 1940. On parle de l'Axe Berlin-Rome-Tokyo. Durant la Deuxième Guerre mondiale, selon l'évolution du conflit, de nouveaux Etats intégreront cette alliance alors que d'autres n'en feront plus partie (par exemple, l'Italie en septembre 1943).

**Concile** // Assemblée présidée par le pape et réunissant des évêques et des théologiens pour se prononcer sur des éléments liés à la vie de l'Eglise.

**Conseil fédéral** // Pouvoir exécutif de la Confédération, le Conseil fédéral est composé de sept membres élus par l'Assemblée fédérale, qui représentent de manière proportionnelle les principaux partis politiques du pays. Le Conseil fédéral gouverne de manière collective et selon un principe de concordance, c'est-à-dire que ses membres défendent la position adoptée par le Conseil et recherchent le consensus.

**Démocratie représentative** // Système politique dans lequel le peuple reconnaît le droit à une assemblée restreinte de le représenter.

**Diète** // En Valais, assemblée réunissant les députés des dizains, l'évêque et ses représentants. Y sont traitées les affaires relatives à l'ensemble du pays et les élections. La diète existe depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle au moins.

**Dizains** // Subdivisions territoriales et politiques du Valais existant depuis le Moyen Age. Leur nombre varie selon les périodes. De dix à l'origine, d'où le terme de « dizain », elles passent à sept dès 1388 puis à treize après 1815. Les dizains sont remplacés par les districts en 1850.

**Hospice** // Lieu d'hébergement destiné à accueillir les voyageurs, habituellement placé le long des routes ou sur les cols. Généralement tenu par des religieux, il apparaît au Moyen Age déjà. Avec le temps, l'hospice accueille toute personne dans le besoin (pauvre, malade, etc.).

**Indigent** // Pauvre, personne qui manque des choses les plus nécessaires à la vie (nourriture, argent, etc.).

**Initiative (droit d')** // Droit de déposer un projet de loi ou une proposition de modification de la constitution. Ce droit existe au niveau fédéral, mais aussi cantonal et communal selon diverses modalités. Il peut être utilisé par le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif, les cantons ou les citoyens. Dans ce dernier cas, on parle d'initiative populaire. Au niveau fédéral, l'initiative populaire ne peut porter que sur un projet de révision constitutionnelle.

**Laïciser** // Rendre indépendant de toute religion.

**Oligarchie** // Société dominée par un groupe restreint d'individus ou de familles riches qui dirigent selon leurs propres intérêts.

**Référendum (droit de)** // Droit de contester une décision législative. Au niveau fédéral, il est facultatif ou obligatoire dans le cas d'une modification de la constitution. Ce droit peut être utilisé par le peuple, en récoltant un certain nombre de signatures, ou par les cantons (8 au minimum). Si le référendum est accepté, un vote populaire est organisé. Le référendum existe aussi au niveau cantonal et communal selon diverses modalités.

**Suffrage universel** // Un suffrage est un droit de voter et d'être élu à des fonctions politiques. Lorsqu'on parle de suffrage universel, on signifie que tous les citoyens peuvent exercer ce droit. Jusqu'en 1970 au niveau cantonal et 1971 au niveau fédéral, seuls les hommes étaient concernés par le suffrage universel.

**Xénophobie** // La xénophobie est la peur de l'étranger et l'hostilité qu'elle provoque. Les attitudes xénophobes sont considérées comme des violations des Droits de l'homme et condamnées au titre d'attitude raciste.

# A chacun son histoire

## 200 ans d'histoire en Valais

Un ouvrage, un objectif : permettre à tout un chacun de redécouvrir l'histoire récente du Valais. De l'entrée dans la Confédération au développement du tourisme hivernal en passant par les luttes politiques, le Réduit national ou l'extension de l'industrie, laissez-vous emmener à travers les 200 dernières années de vie de ce canton alpin. Sept parties chronologiques et dix thématiques richement illustrées offrent différents moyens d'entrer dans ce récit captivant. Des codes QR et des liens enrichissent l'ouvrage : photographies, films et témoignages sonores, documents d'archives, expositions virtuelles vous permettent, au gré de vos envies, de prolonger le voyage à travers « votre histoire ».

